

GEMINI FONDATION COLLECTIVE

RAPPORT DE GESTION 2021



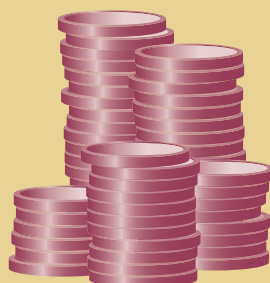
SOMMAIRE

Avant-propos	5
Fondation collective	6
Caisses de prévoyance	10
Placements	12
Bilan	17
Compte d'exploitation	18
Annexe aux comptes annuels	20
Rapport de l'organe de révision	43



44

Depuis 1977,
GEMINI propose une prévoyance
sur mesure



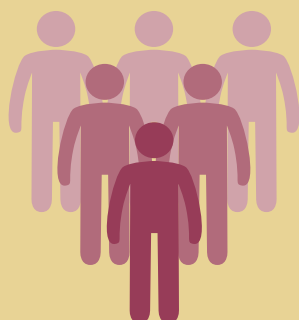
6,5

milliards de CHF de fortune, soit
une hausse de 10,5% par rapport
à 2020



302

caisses de prévoyance misent
sur les solutions de prévoyance
et de placement de GEMINI



31 999

destinataires,
baisse de 1,1% par
rapport à 2020

0,82%

de rendement – Pool 0

119,47%

soit le degré de couverture
moyen de toutes les caisses
de prévoyance

4,66%

de rendement – Pool 20



113,76%

soit le degré de couverture
de la caisse de prévoyance
Rentes 1

8,05%

de rendement – Pool 35

4 500

bénéficiaires de rente,
dont 493 bénéficiaires
d'une rente AI

10,54%

de rendement – Pool 50

110,51%

soit le degré de couverture
de la caisse de prévoyance
Rentes 2

UNE PRÉVOYANCE SUR MESURE DEPUIS 1977

GEMINI Fondation collective propose aux entreprises des solutions de prévoyance professionnelle sur mesure. Avec GEMINI, vous déterminez vous-mêmes les paramètres de votre caisse de pension: du financement aux placements, en passant par les prestations.

GEMINI gère votre caisse de prévoyance comme une caisse de pension autonome, avec un bilan annuel et un compte d'exploitation distincts. La fortune de votre caisse de prévoyance est investie par GEMINI de manière avantageuse grâce au pooling.

GEMINI Fondation collective propose une assurance supplémentaire ou pour cadres à partir de CHF 86 040 déjà, qui est mise en œuvre via les pools GEMINI 20, 35, 50 et 0.

L'exercice 2021 a débuté sur des incertitudes car la pandémie de Covid-19 n'était pas encore surmontée et a duré tout au long de l'année. Dans l'ensemble, les caisses de prévoyance affiliées à GEMINI ont parfaitement géré la situation (et on même souvent poursuivi leur croissance), et les rendements de 2021 ne reflétaient pas de crise. La plupart des places boursières ont terminé l'année en territoire nettement positif ce qui a permis une rémunération élevée des capitaux d'épargne ce qui est réjouissant. En 2021, un client sur dix a rémunéré les capitaux d'épargne à 10% ou plus, ce qui est exceptionnel.

Globalement, la Fondation collective GEMINI s'est bien affirmée sur le marché. Le degré de couverture propre à chaque caisse de prévoyance est très apprécié, tout comme le placement individuel des capitaux avec une stratégie de placement propre. Le nombre de caisses de prévoyance est resté inchangé et le nombre de personnes assurées n'a que très légèrement diminué pour l'ensemble de la Fondation.

Au cours de l'exercice sous revue, il est apparu que durant les années boursières favorables, le mécanisme de participation réglementaire pour la caisse de prévoyance Rentes 1 est avantageux pour les caisses de prévoyance affiliées. Pour la première fois, les réserves des caisses de prévoyance affiliées se sont vu créditer 0,6% grâce à un rendement positif du pool Rentes 1 de 7,47% et à un degré de couverture après distribution très réjouissant de 113,76%. Nous sommes heureux de pouvoir, avec ce versement, tenir la promesse de la Fondation et d'assurer le fonctionnement du mécanisme de participation dans les deux sens, en fonction de la situation financière de la caisse de prévoyance Rentes 1.

Les élections du Conseil de fondation pour le mandat 2022 à 2024 ont eu lieu au cours du quatrième trimestre. Du côté des employeurs, Hans Roth a renoncé à se présenter à une réélection après plus de 20 ans au Conseil de fondation et plusieurs périodes au Comité de placement. Rolf Schneider, qui représentait les employé-e-s au Conseil de fondation, a également quitté cet organe fin 2021. Nous les remercions tous deux chaleureusement pour leur engagement tout au long de ces années et leur collaboration constructive pour le bien de la Fondation. Jaap van Dam (représentant des employeurs) et Emanouil Varouxis (représentant des employé-e-s), tous deux

employés auprès de caisses de prévoyance affiliées, siègent au Conseil de fondation depuis le 1^{er} janvier 2022. Nous souhaitons une cordiale bienvenue et plein succès aux nouveaux membres du Conseil de fondation! Les quatre autres membres du Conseil de fondation ont tous été confirmés dans leurs fonctions avec de bons résultats.

Fin 2021, Wilfred Stoecklin, membre de longue date et en dernier lieu président du Comité de placement, s'est également retiré de ses fonctions. Nous lui adressons également tous nos remerciements pour son engagement. Le Conseil de fondation a désigné Markus Hübscher pour le remplacer au poste de président du Comité de placement. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Le thème du développement durable est un exemple de l'importance d'une bonne collaboration entre le Conseil de fondation et le Comité de placement. En effet, il n'est possible de définir des objectifs et des valeurs et de soutenir les efforts en matière de durabilité qu'en bonne coopération. À l'avenir également, GEMINI Fondation collective donnera priorité à ce thème.

Le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels le 18 mai 2022.

Comme d'habitude, le rapport de gestion au format PDF est disponible au téléchargement sur www.gemini.ch, en allemand, français et anglais.

Le Conseil de fondation tient ici à remercier tout particulièrement les clients. Nous apprécions à leur juste valeur la fidélité et la confiance qu'ils nous témoignent. Nous nous réjouissons de poursuivre notre bonne collaboration et vous souhaitons de rester en excellente santé.

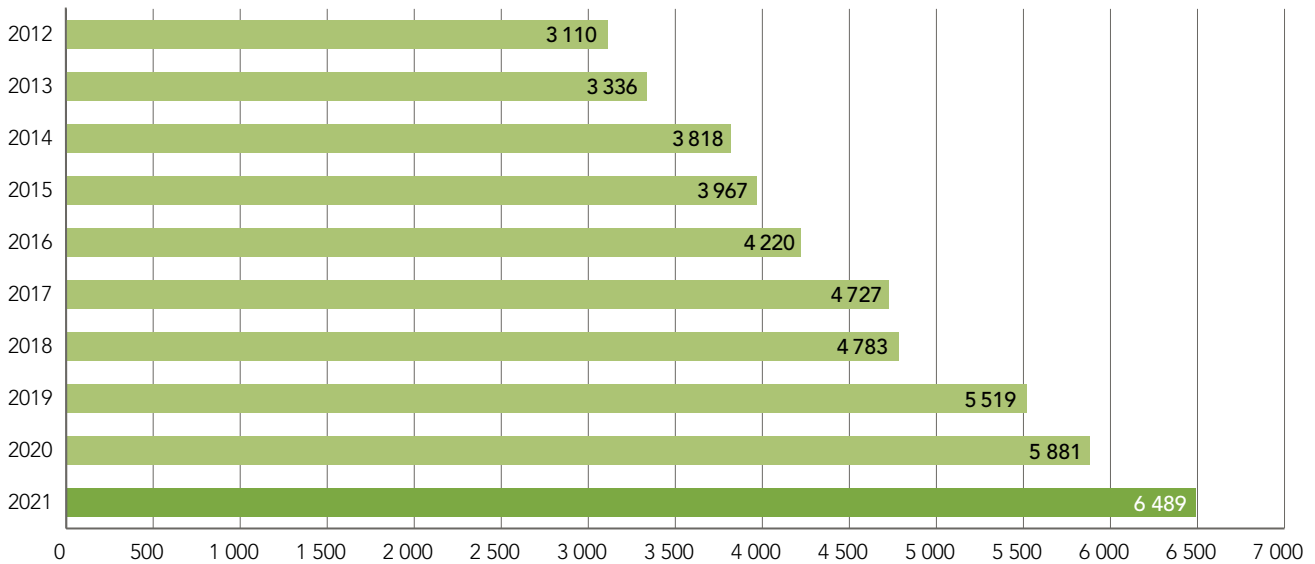


Vital G. Stutz
Président du Conseil
de fondation

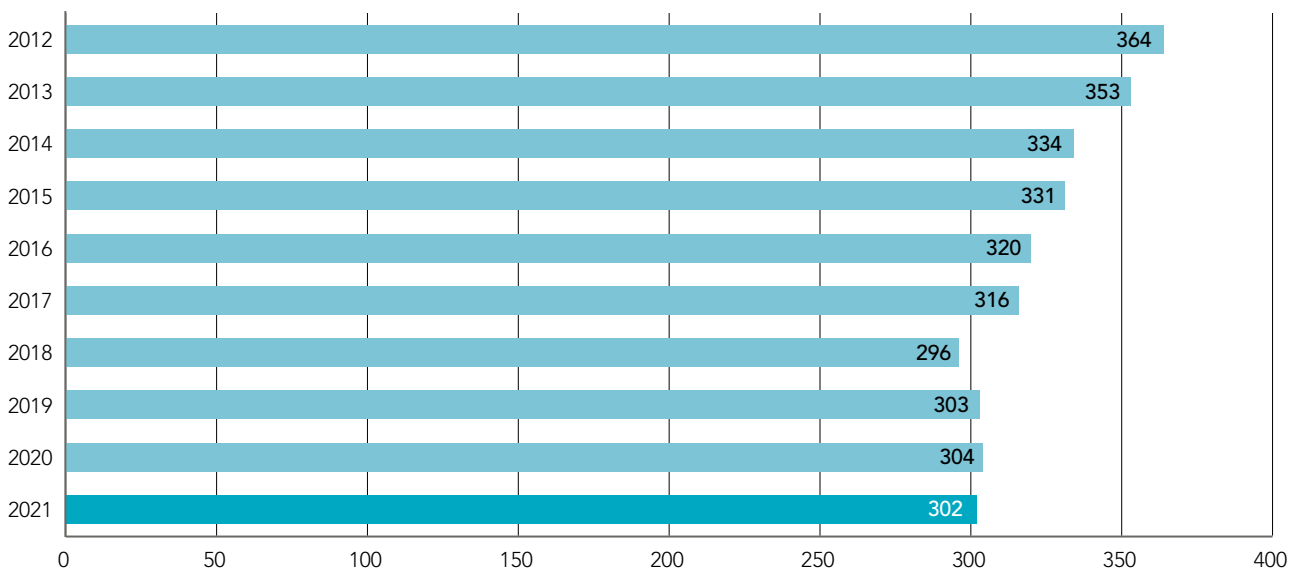


Christoph Oeschger
Directeur

Fortune en MCHF

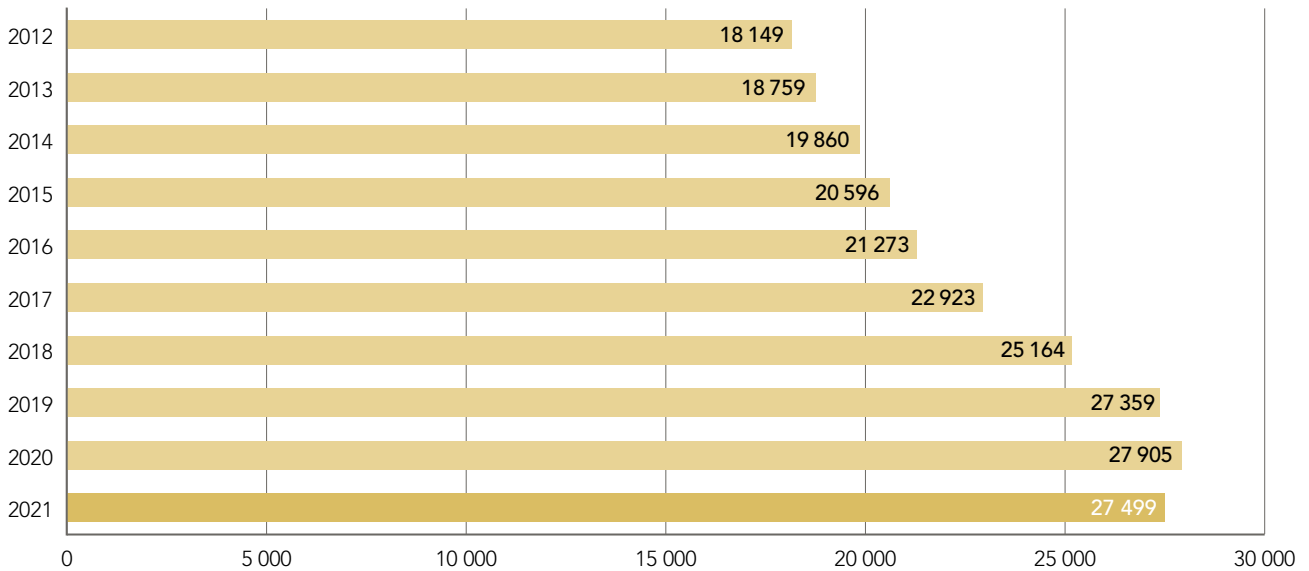


Caisses de prévoyance

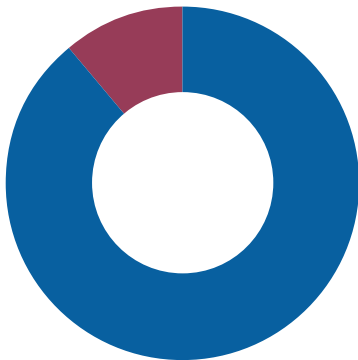


Le nombre de caisses de prévoyance affiliées a diminué au cours des dix dernières années. L'effectif moyen des personnes assurées par caisse de prévoyance affiliée à toutefois régulièrement augmenté en raison de l'orientation de GEMINI Fondation collective vers des caisses de prévoyance plus importantes.

Personnes assurées actives



Nombre de bénéficiaires de rente avec employeurs actifs (caisse de prévoyance Rentes 1)



- 26 488 assurés actifs (89,0%)
- 3 292 bénéficiaires de rentes (11,0%)

Le graphique montre le nombre de bénéficiaires de rente pouvant être attribués aux caisses de prévoyance actives.

CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de fondation s'est réuni pour cinq séances ordinaires au cours de l'année. Il a abordé nombre de thèmes dans divers domaines. Il a été ainsi possible de renégocier et de conclure divers contrats avec des fournisseurs comme le prévoit le code de déontologie.

Le train de mesures élaboré l'année précédente dans le cadre d'un groupe de travail spécial a été mis en œuvre et le pool pour la nouvelle caisse de prévoyance Rentes 2 a été lancé en février. Ce pool pour les bénéficiaires de rente sans employeur est géré avec une quote-part d'actions faible en raison de sa capacité de risque. Comme pour tous les autres pools GEMINI, un factsheet mensuel est rédigé et publié sur le site Web.

La révision des nombreux règlements de la fondation constitue un thème récurrent. Outre le règlement cadre, le règlement de liquidation partielle et le règlement pour la stabilisation de la caisse de prévoyance Rentes 1 ont été révisés et mis en vigueur. Pour certains règlements, la décision de l'autorité de surveillance était encore attendue à la fin de l'exercice.

Les bases tarifaires LPP paraissant tous les cinq ans ont été modifiées pour le bilan 2021 sur recommandation de l'expert en prévoyance professionnelle, passant du tarif LPP 2015 au tarif LPP 2020. Le taux d'intérêt technique reste inchangé.

Le Conseil de fondation a examiné en profondeur la directive de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) publiée en début d'année sur le thème des «Exigences de transparence et de contrôle interne pour les institutions de prévoyance en concurrence entre elles». Il en est ressorti que GEMINI Fondation collective met déjà en œuvre nombre des exigences précisées dans la directive.

Au cours de l'année sous revue, de nombreux points ont à nouveau été discutés et décidés à la demande du Comité de placement. Les thèmes du développement durable et de la politique climatique ont été développés et de nouvelles orientations ont été fixées. Par ailleurs, les mandats ont été reformulés. Dans certains cas, un changement de fournisseur a été décidé.

Les élections du Conseil de fondation pour le mandat 2022 à 2024 ont eu lieu au quatrième trimestre. Plusieurs candidats se sont présentés pour les sièges devenus vacants (un pour les représentants des employés et un pour les représentants des employeurs). Le résultat du vote est décrit plus en détail en page 5.

COMITÉ DE PLACEMENT

En 2021, le Comité de placement a tenu cinq réunions ordinaires. Les principaux thèmes traités étaient les suivants:

- Examen périodique de la liste d'exclusion en rapport avec les critères ESG définis
- Contrôle et élaboration de possibilités d'application en matière d'ESG pour les pools GEMINI
- Contrôle de l'application de CLS pour les mandats actions et obligations
- Changement de gérant pour les emprunts convertibles
- Changement de gérant pour mandats Fixed Income
- Examen d'éventuels investissements immobiliers supplémentaires en Suisse
- Examen de la structure de placement des différents pools GEMINI

En 2021, les objectifs du Comité de placement sont globalement restés inchangés: mise en œuvre systématique de l'approche cœur-satellite dans le cadre de l'organisation des fonds, mise en œuvre indicielle dans les principales catégories et mise en œuvre de la stratégie au moyen d'un petit nombre de positionnements tactiques. La surveillance des gérants de fortune vient s'ajouter en tant que mandat permanent.

BUREAU ADMINISTRATIF

Avadis Prévoyance SA gère le bureau administratif de GEMINI Fondation collective. Les responsabilités du bureau administratif comprennent la direction, l'administration, le conseil, la comptabilité, la communication, la distribution et la coordination de la mise en œuvre opérationnelle des placements.

En raison de la grande complexité et du caractère spécifique de la Fondation et des caisses de prévoyance affiliées, le noyau de l'équipe du bureau administratif se compose désormais d'une bonne quarantaine de spécialistes en prévoyance. Elle reçoit le soutien d'autres spécialistes d'Avadis pour diverses tâches liées à la gestion au quotidien de la Fondation collective. Avadis dispose d'une succursale à Lausanne qui s'occupe du suivi des clients et des courtiers en Suisse romande.

La certification selon la norme ISAE 3402 type 2 a une fois encore été lancée avec succès au cours de l'exercice. L'objectif de cette certification est de vérifier le système de contrôle interne (SCI) du bureau administratif, y compris un rapport d'audit. La description des processus pertinents a été effectuée par Avadis. Elle inclut les parties du système de contrôle interne axées sur les services et déterminantes pour la présentation des comptes.

En outre, de nombreuses personnes du bureau administratif ont été fortement impliquées dans le projet de remplacement des logiciels d'Avadis Prévoyance SA. Ce sera le cas aussi pour GEMINI Fondation collective au 1^{er} janvier 2023.

Avadis a également travaillé intensivement avec le Comité de placement et le Conseil de fondation sur les thèmes de placement traités durant l'exercice ainsi que sur l'établissement des nouvelles catégories et mandats de placement.

Les caisses de prévoyance de tous les clients affiliés à la Fondation sont gérées individuellement. Elles ont leur propre degré de couverture et déterminent elles-mêmes la rémunération des capitaux d'épargne de leurs assurés en fonction de leurs réserves respectives.

DEGRÉ DE COUVERTURE ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Les caisses de prévoyance actives présentent toutes des degrés de couverture positifs pour 2021, surtout en raison de l'excellent résultat des placements. À la fin de l'année, aucune des caisses de prévoyance affiliées n'affichait un degré de couverture inférieur à 100%. Le degré de couverture de 88% des caisses de prévoyance était supérieur ou égal à 110%, 38% d'entre elles affichant même un degré de couverture de 120% ou plus.

RÉMUNÉRATION

Étant donné leur bonne situation financière, seule une minorité de caisses de prévoyance ont appliqué le taux minimum LPP de 1,0% pour rémunérer les capitaux épargne. La moyenne des taux d'intérêt s'établissait à 4,73%. Presque une caisse de prévoyance sur dix a rémunéré les capitaux d'épargne à 10% ou plus. L'évolution montre que les réserves des caisses de prévoyance restent à un niveau élevé et que les caisses de prévoyance assument leurs responsabilités au sein du modèle exigeant de GEMINI Fondation collective.

RÉSULTATS DES PLACEMENTS DES POOLS GEMINI

En 2021, les quatre pools de placement GEMINI ont enregistré des rendements dans la moyenne de la branche. Le Pool 20, qui est aussi le plus demandé, affichait un résultat de 4,66% en décembre 2021. Les résultats des pools 35 et 50 étaient respectivement de 8,05% et 10,54%. Même si les rendements ont été très satisfaisants en 2021, il y a eu quelques mois de rendements négatifs. Ceci a concerné notamment le Pool 0 (sans quote-part d'actions) avec un rendement annuel de 0,82%. Toutes ces valeurs sont des rendements pondérés sur le temps (time-weighted rate of return) dans les pools GEMINI. Le résultat des titres réalisé par chaque caisse de prévoyance est calculé individuellement selon le rendement pondéré monétaire (money-weighted rate of return).

CAISSE DE PRÉVOYANCE RENTES 1

La caisse de prévoyance Rentes 1 gère les bénéficiaires de rente de vieillesse et de survivants ainsi que les capitaux de couverture des bénéficiaires de rente d'invalidité de GEMINI Fondation collective. Lorsqu'un assuré prend sa retraite, son capital est transféré de la caisse de prévoyance affiliée à la

caisse de prévoyance Rentes 1, avec une part des réserves de fluctuation de valeurs. Toutes les prestations sont ensuite versées par cette caisse de prévoyance. Le bureau administratif et le Conseil de fondation surveillent la situation financière de la caisse de prévoyance Rentes 1 en continu. En fin d'année, 0,1% du capital d'épargne moyen a été imputé à chaque caisse de prévoyance active et crédité à la réserve de fluctuation de la caisse de prévoyance Rentes 1. Le mécanisme de participation selon le «Règlement pour la stabilisation de la caisse de prévoyance Rentes 1» prévoit qu'en cas de degré de couverture supérieur à 112,5%, un bonus de solidarité est versé à la réserve de fluctuation de valeur des caisses de prévoyance actives affiliées. Le degré de couverture au 31 décembre 2021 s'établit à 113,76% (année précédente: 104,05%). Conformément au règlement, 0,6% du capital de couverture de la caisse de prévoyance Rentes 1 a été distribué.

CAISSE DE PRÉVOYANCE RENTES 2

Les bénéficiaires de rente dits «sans employeur» sont réunis au sein d'une caisse de prévoyance séparée Rentes 2. Les bénéficiaires d'une rente de vieillesse et de survivants ainsi que les capitaux de couverture des bénéficiaires d'une rente d'invalidité de GEMINI Fondation collective qui sont restés auprès de la fondation après résiliation du contrat d'affiliation de leur employeur sont désormais regroupés ici. La caisse de prévoyance Rentes 2 repose sur les mêmes bases techniques, mais avec un taux d'intérêt technique plus bas. Son degré de couverture s'établissait à 110,51% au 31 décembre 2021 (année précédente: 103,58%).

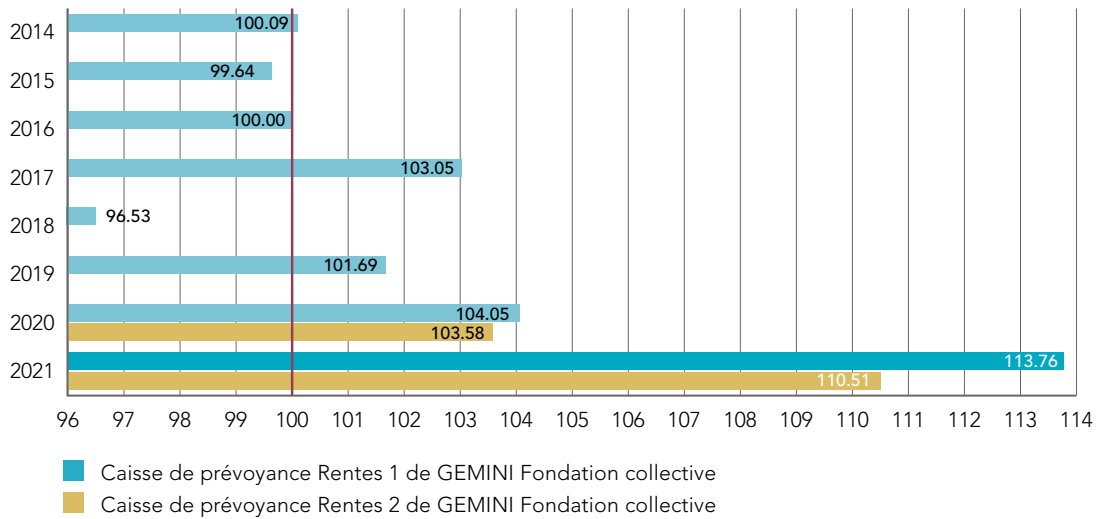
Degré de couverture des caisses de prévoyance

%	2021	2020	2019	2018	2017
<90	–	–	–	4	–
90	–	–	–	1	–
95	–	–	–	8	2
100	6	9	23	43	33
105	24	29	43	95	52
110	59	65	80	74	72
115	82	86	69	37	65
>120	131	115	88	34	92

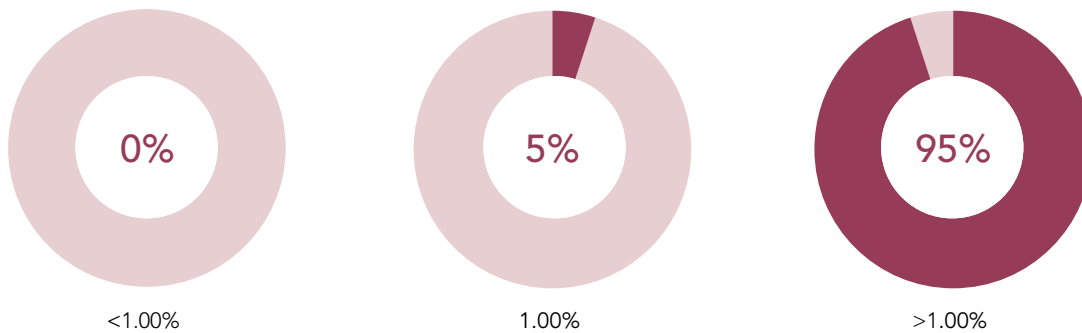
Choix de la stratégie de placement en %

	2021	2020	2019	2018	2017
GEMINI Pool 0	3	3	3	4	3
GEMINI Pool 20	60	64	69	66	71
GEMINI Pool 35	22	19	15	17	12
GEMINI Pool 50	3	2	1	2	1
Individuel	12	12	12	11	13

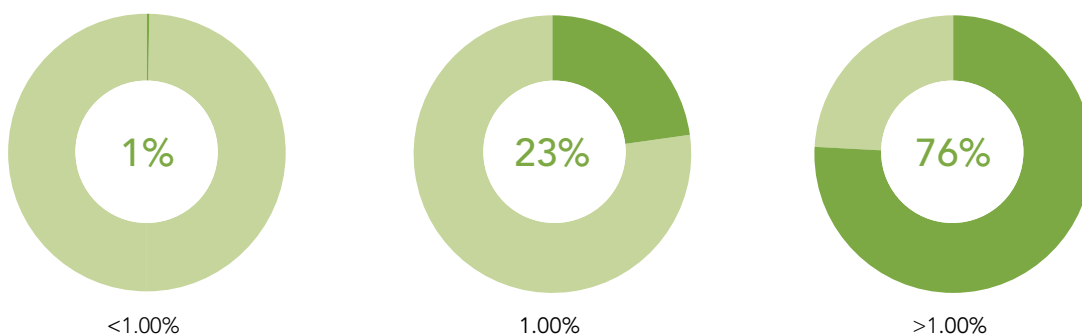
Degrés de couverture des caisses de prévoyance Rentes en %



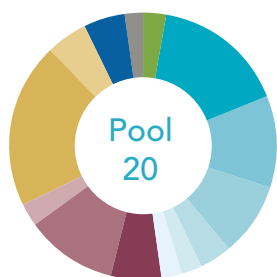
Décisions de rémunération pour 2021



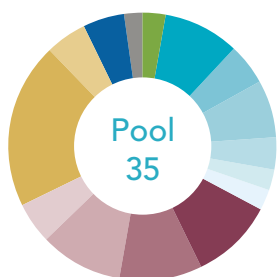
Décisions de rémunération pour 2020



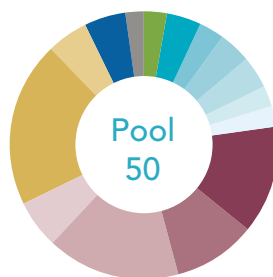
LES QUATRE STRATÉGIES DE PLACEMENT DE GEMINI



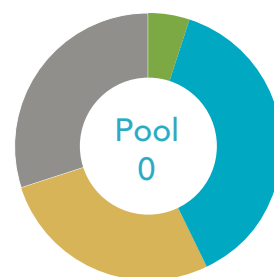
20% en actions



35% en actions



50% en actions



0% en actions

Stratégies GEMINI en %	Pool 20	Pool 35	Pool 50	Pool 0
● Liquidités	3	3	3	5
● Obligations CHF	16	9	4	38
● Emprunts d'États, ME hedged	11	5	3	–
● Emprunts d'entreprises, ME hedged	9	7	4	–
● Emprunts convertibles	4	4	4	–
● Global High Yield hedged	2,5	2,5	2,5	–
● Dette marchés émergents hard currency hedged	2,5	2,5	2,5	–
● Actions Suisse	6	10	13	–
● Actions étranger	11	10	10	–
● Actions étranger hedged	–	10	16	–
● Actions marchés émergents	3	5	6	–
● Immobilier Suisse	20	20	20	27
● Immobilier étranger	5	5	5	–
● Infrastructure	5	5	5	–
● Hypothèques Suisse	2	2	2	30

Résultat des placements en %

	Pool 0	Pool 20	Pool 35	Pool 50
GEMINI ¹⁾	0,82	4,66	8,05	10,54
Benchmark ¹⁾	0,61	4,86	8,20	10,60
Pictet BVG 25/40/60	–	3,47	7,06	11,99

¹⁾ GEMINI y compris les frais de gestion de fortune, benchmark sans frais

Rendement des catégories de placement en %

Catégorie de placement	GEMINI ¹⁾	Benchmark ¹⁾
Obligations CHF	-2,12	-2,07
Obligations monnaies étrangères	-2,25	-2,22
Emprunts convertibles	-1,92	0,73
Actions Suisse	23,41	23,38
Actions étranger	20,89	20,66
Immobilier Suisse	5,14	5,14
Immobilier étranger	8,45	8,45
Placements alternatifs ²⁾	-5,63	-5,63
Mortgages Switzerland	-0,15	-0,15

¹⁾ GEMINI y compris les frais de gestion de fortune, benchmark sans frais

²⁾ En voie de réduction, plus de quota stratégique depuis 2010

RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVES SUR LE MARCHÉ

Rétrospective 2021

Après la chute des marchés causée par la pandémie de Covid-19 en mars 2020, la croissance économique mondiale et les marchés financiers ont poursuivi leur forte reprise en 2021. Toutefois, cette dynamique s'est essouffée. Cette perte de vitesse s'explique principalement par l'apparition du variant Delta après les mois d'été, par la propagation très rapide du variant Omicron vers la fin de l'année, ainsi que par la persistance des problèmes d'approvisionnement au niveau mondial.

L'inflation a atteint des valeurs très élevées dans le monde entier. En conséquence, les banques centrales se sont détournées de leur politique monétaire ultra-expansive et ont réduit leurs achats d'obligations plus fortement et plus rapidement que ce qui avait été prévu peu de temps auparavant. En dépit de ces impondérables, les estimations pour la croissance économique mondiale en 2021 se situent au niveau très élevé de 5,9%. Cette évolution globalement positive s'est également reflétée dans la baisse continue des taux de chômage.

Aux États-Unis, l'économie a repris force et vigueur, tant dans le secteur industriel que dans celui des services. En outre, le retour au travail de nombreuses personnes a continué à soutenir la conjoncture. C'est pourquoi les estimations pour la croissance économique en 2021 se situent également à un niveau élevé de 5,6%.

En Europe, l'Allemagne a constitué son nouveau gouvernement. Il est plus ouvert en matière de discipline fiscale et indique également qu'il est prêt à discuter de règles budgétaires plus souples au sein de l'UE. L'économie européenne a poursuivi son redressement au quatrième trimestre. En octobre, le marché du travail est passé sous le niveau de début février 2020 avec un niveau de chômage plus faible. Peu d'employés sont encore concernés par le chômage partiel. La croissance économique est estimée à 5,1% dans la zone euro pour 2021.

En Asie, la Chine, deuxième puissance économique mondiale, reste en point de mire. Les pénuries énergétiques moins marquées dans l'industrie ont permis une reprise conjoncturelle à un faible niveau. Le secteur des services a toutefois connu des ralentissements répétés à la suite de l'apparition de nouveaux foyers viraux. Il reste encore

en dessous de son niveau d'avant la pandémie. Sur le marché immobilier, le fort endettement des promoteurs immobiliers s'est encore accentué. L'activité de construction et les prix de l'immobilier résidentiel ont chuté dans le sillage de la crise. L'estimation pour la croissance économique en 2021 se situe à 8,1%.

Évolution des taux d'intérêt

La présence des banques centrales sur les marchés obligataires est restée clairement perceptible. Après le point culminant de la crise, les taux directeurs sont restés bloqués à un plancher absolu. L'inflation a atteint un pic de 6,8% aux États-Unis (le niveau le plus élevé depuis le début des années 80) et de 4,9% dans la zone euro (données à la fin novembre). Les banques centrales du monde entier se sont alors détournées de leur politique monétaire ultra-expansive et ont réduit leurs achats d'obligations plus fortement et plus rapidement que ce qui avait été prévu peu de temps auparavant.

Dans le sillage de la Banque centrale européenne (BCE), la situation de politique monétaire est restée expansive également en Suisse. Si la Banque nationale suisse (BNS) a renoncé à abaisser encore le taux directeur, elle l'a toutefois maintenu à un niveau négatif record de 0,75%.

Obligations et monnaies

L'année 2021 a été marquée par les vastes programmes d'achats des banques centrales qui ont mis un terme à la volatilité des différentiels de crédit. Les courbes de crédit se sont aplaties avec une dispersion minimale le long des dimensions de risque et de durée. Le taux d'inflation très élevé s'est également traduit par une hausse des taux d'intérêt. Après un coup de frein en milieu d'année, les taux sont repartis à la hausse début septembre ce qui a également contribué à une performance clairement négative des obligations en 2021 dans la plupart des segments.

Les obligations d'entreprises en monnaies étrangères hedged (-1,90%) et les emprunts d'État en monnaies étrangères hedged de rating élevé (-2,31%) ont clôturé l'année sur un résultat négatif.

En outre, la hausse globale des taux d'intérêt ainsi que l'élargissement des marges de crédit ont eu un impact négatif sur les obligations en francs suisses qui ont aussi subi des pertes de cours (-0,21%).

Seule la catégorie de placement High Yield a pu résister, apportant l'année dernière une contribution positive de +4,09%.

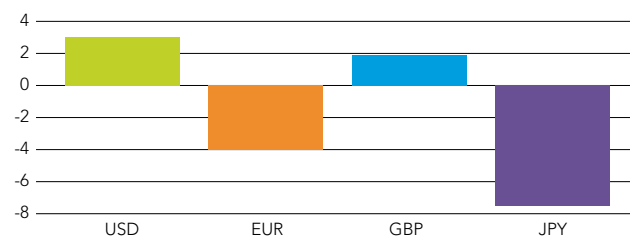
Rendements au 31 décembre 2021

Données au	31.12.2020	31.12.2021
États-Unis	0,91%	1,51%
Suisse	-0,55%	-0,14%
Japon	0,02%	0,07%
Royaume-Uni	0,20%	0,97%
Allemagne	-0,57%	-0,18%

Source: Bloomberg

Sur le front des devises, le franc suisse reste fort. Le dollar américain (+3,1%) et la livre britannique (+1,9%) se sont appréciées par rapport au franc suisse en raison de taux d'intérêt plus élevés. L'euro et le yen japonais ont perdu de l'attrait par rapport au dollar américain en raison de l'écart de taux plus important et se sont dévalués par rapport au franc suisse (euro -4,0%, yen japonais -7,5%). Le ralentissement de l'économie chinoise, le principal partenaire commercial du Japon, a également pesé sur le yen.

Évolution des monnaies par rapport au franc suisse pendant l'année sous revue (en %)



Source: Bloomberg

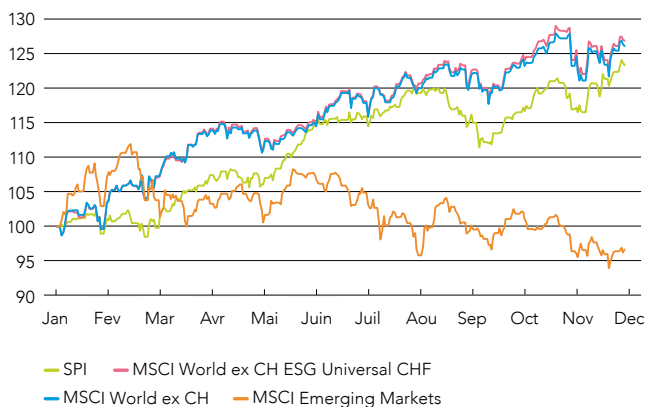
Actions

L'année boursière 2021 a été excellente. Par rapport à 2020, les bénéfices des entreprises ont nettement progressé l'année dernière grâce à l'environnement plus stable, ce qui a dopé tous les marchés du monde. La hausse de la volatilité observée en fin d'année s'explique

par l'incertitude suscitée par les mesures des banques centrales pour endiguer la hausse persistante de l'inflation, par l'augmentation du nombre de cas de coronavirus et par l'escalade du conflit en Ukraine. Malgré cela, le marché boursier s'est bien remis des corrections de septembre et novembre liées aux incertitudes quant à la faillite de l'un des plus grands groupes immobiliers de Chine et a plus que compensé les pertes dues au coronavirus.

Fin 2021, le SPI et le S&P 500 se situaient respectivement à 22,5% et à 41,9% au-dessus de leur niveau d'avant la crise (février 2020). Les deux indices ont ainsi atteint des sommets.

Évolution des cours en 2021



Source: Bloomberg

Immobilier

La détérioration de la situation épidémiologique due au variant Omicron a conduit de nombreux instituts de recherche à réviser leurs prévisions conjoncturelles à la baisse sur le court terme. Néanmoins, les perspectives pour l'économie suisse sont positives. Ainsi, le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) prévoit une croissance du produit intérieur brut de 2,9% pour 2022. Parallèlement, la Banque nationale suisse continue de mener une politique monétaire expansive. Dans ce contexte, les investissements immobiliers restent attractifs, notamment dans le secteur résidentiel. En revanche, de nombreux investisseurs se montrent très sélectifs depuis un certain temps pour ce qui est des placements dans l'immobilier commercial. Ils recherchent surtout des immeubles «Core» dans des zones urbaines et de l'immobilier logistique avec une desserte optimale.

Il faut s'attendre à une réduction modérée des loyers du marché pour les logements locatifs en 2022. La demande en logements est vive et le nombre de nouvelles constructions en légère hausse. La tendance du télétravail augmente les exigences en matière de taille des logements. Depuis le début de la pandémie, nous constatons également une baisse du taux de vacance pour les logements de grande taille au sein de notre parc immobilier. À moyen terme, le télétravail réduit le besoin en surfaces de bureaux, ce qui entraîne une augmentation des surfaces vacantes et des baisses de loyers. Il est toutefois trop tôt pour envisager la disparition des bureaux. Des locaux attractifs restent indispensables et permettent aux employeurs de faire revenir leurs collaborateurs dans l'entreprise, ce qui s'avère positif pour la productivité. Cela est possible grâce à des emplacements centraux et des aménagements agréables. Comme le commerce en ligne a gagné de nouvelles parts sur le marché du commerce de détail, la demande en surfaces de vente risque de rester sous pression. Nous nous attendons donc à une baisse des loyers et à une hausse des taux de vacance, tout au moins pour les surfaces de vente qui ne sont pas situées dans des emplacements de premier ordre.

Perspectives 2022

Les baromètres économiques mondiaux du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) ont fortement baissé depuis la mi-2021, même s'ils étaient encore positifs fin décembre. Le tableau conjoncturel global s'est assombri et les incertitudes ont augmenté sur les marchés.

Aux **États-Unis**, la dynamique économique semble avoir atteint son zénith. Mais le retour à la normale après une politique fiscale et monétaire expansive risque d'être douloureux. Cela permettra sans doute de réduire quelque peu les pressions inflationnistes, mais devrait également augmenter la vulnérabilité de l'économie face aux chocs.

Les économistes s'attendent à ce que la FED procède à deux, voire trois relèvements des taux d'intérêt en 2022. Ce processus pourrait freiner la dynamique conjoncturelle actuelle et entraîner des conséquences négatives sur les marchés boursiers.

En **Europe**, les indicateurs avancés demeurent positifs. Au vu de la bonne situation économique et de l'inflation

élevée, la Banque centrale européenne BCE a annoncé en décembre qu'elle cesserait les achats de titres du programme d'urgence PEPP à la fin du premier trimestre 2022. Le programme d'achats ordinaire APP devrait également arriver à terme fin 2022. Les taux d'intérêt pourraient donc remonter par la suite. En tant qu'indicateurs avancés, les indices des directeurs d'achats envoient des signaux positifs pour 2022.

En **Asie**, l'attention se porte actuellement sur la Chine où la demande en placements immobiliers est restée faible. Ainsi, la baisse de la demande en placements impactera sensiblement la croissance et la consommation intérieure en 2022. L'impulsion donnée à la croissance par le commerce extérieur est toutefois un point positif. En ce qui concerne les risques, outre ceux inhérents à la pandémie, la production devrait ralentir temporairement pendant les Jeux olympiques.

Dans l'ensemble, on peut dire que les entreprises restent majoritairement confiantes pour 2022. Il est aussi probable que les facteurs inflationnistes soient au moins partiellement de nature temporaire et qu'ils se normalisent au cours du deuxième trimestre 2022 en raison de l'effet de base.

Pour les marchés boursiers, la diminution des injections de liquidités par les banques centrales devrait rester supportable. Un environnement économique solide devrait également constituer un soutien. En outre, les investisseurs disposent toujours d'énormes capitaux et cherchent des possibilités de rendement. Faute d'alternatives, ils continueront à investir dans les actions.

De même, les obligations d'entreprises restent attractives en raison de leur rendement plus élevé. Ceci est également le cas pour les obligations gouvernementales en tant qu'instruments de couverture. Il faut toutefois s'attendre à une augmentation de la volatilité suite à la réduction des interventions menées par les banques centrales.

LA DURABILITÉ DANS LE PORTEFEUILLE DE GEMINI FONDATION COLLECTIVE

La Fondation collective GEMINI comprend l'investissement durable comme un processus durable sur le long terme. Elle oriente ses activités en fonction des principes formulés ci-dessous. La Fondation collective GEMINI prend en considération pour ses processus d'investissement et de décision les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance reconnus à l'international (critères ESG). Elle contrôle et optimise régulièrement ses efforts en matière de durabilité.

Principes

- Le développement durable est un critère décisif dans le choix d'un gérant de fortune, pour autant qu'il n'entrave pas la réalisation des buts de la prévoyance.
- Les activités en faveur du développement durable de GEMINI Fondation collective se fondent sur des normes généralement reconnues, notamment sur les lois suisses et les conventions internationales également soutenues par la Suisse
- L'implémentation d'activités en faveur du développement durable est effectuée après un examen approfondi des conséquences sur les buts classiques de la prévoyance, à savoir les rendements, les risques, la diversification et l'univers de placement.

Activités précédentes

- Dans la mesure du possible, GEMINI Fondation collective n'investit pas dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). La liste de l'ASIR est d'ores et déjà respectée dans son intégralité pour ce qui est des placements en actions, et majoritairement pour les obligations.
- Tous les gérants de fortune à l'exception de certains gérants de fortune immobilière ont signé la charte «Principes pour l'investissement responsable» des Nations Unies (UN PRI). Ils s'engagent ainsi à respecter les principes de l'investissement responsable.
- Les fondations de placement immobilier suisses s'orientent également davantage sur la durabilité, les priorités allant ici à une construction et des rénovations écologiques des bâtiments.
- Aujourd'hui déjà, GEMINI aligne des placements sur les scores ESG dans certaines catégories de place-

ments, comme Actions étranger et Immobilier étranger. Dans le secteur Immobilier étranger et infrastructures, les solutions de placement présentent un score GRESB au-dessus de la moyenne. Le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) est un score de durabilité largement utilisé pour l'immobilier et les infrastructures, qui comprend plus de 50 critères ESG.

- Les actions étrangères sont indexées et gérées sur la base d'indices de durabilité (MSCI World ESG Universal). Ces indices pondèrent davantage les entreprises présentant un profil ESG robuste et une tendance ESG positive que l'indice parent. Outre la liste d'exclusions ASIR, ces indices appliquent encore des exclusions supplémentaires.
- Les gérants de fortune actifs des catégories emprunts convertibles, obligations marchés émergents et high yield développent en permanence leurs propres stratégies et processus ESG et orientent ainsi davantage leurs portefeuilles sur la durabilité. En 2021, la priorité a été accordée à la décarbonisation des portefeuilles, ce qui a favorisé l'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris. En plus de l'intégration ESG, l'engagement constitue généralement un autre instrument important du développement durable.
- De plus, GEMINI contrôle régulièrement le thème du développement durable dont il optimise en permanence l'orientation. En été et en automne 2021, le Comité de placement et le Conseil de fondation se sont intéressés particulièrement aux risques climatiques. Par exemple, une orientation durable encore plus marquée et l'encouragement du dialogue avec des entreprises membres de la Fondation Ethos ont ainsi été décidés.
- Pour les actions Suisse, GEMINI s'oriente depuis longtemps sur les recommandations d'Ethos lors de l'exercice des droits de vote.

Étapes suivantes

Les organes compétents de la fondation se penchent à intervalles réguliers sur le sujet. Ceci pour tenir compte du fait que le portefeuille de la Fondation collective GEMINI et l'offre de produits évoluent en permanence. De même, la compréhension de divers aspects du développement durable évolue de façon dynamique. Les entreprises affiliées peuvent compter sur une mise en œuvre réfléchie de la durabilité dans les placements par GEMINI Fondation collective, dans l'intérêt de ses assurés.

Actifs		31.12.2021	31.12.2020	Annexe
		CHF	CHF	Chiffre
A	Placement de capitaux	6 487 599 651	5 880 018 251	
	Liquidité et placements sur le marché monétaire	72 923 410	186 416 828	
	Compte courant auprès des employeurs	22 362 084	22 195 539	6.9
	Comptes de primes auprès des compagnies d'assurance	240 853	263 169	7.1
	Autres créances	31 834 534	26 881 127	7.1
	Fortune des pools	6 360 238 770	5 644 261 587	6.4
	Fortune Pool 0	111 064 644	50 933 046	
	Fortune Pool 0	2 010 098 547	2 031 806 070	
	Fortune Pool 20	1 061 862 415	805 347 678	
	Fortune Pool 35	85 131 568	56 595 519	
	Fortune Pool Rentes 1	1 121 541 946	1 258 699 053	
	Fortune Pool Rentes 2	318 811 551	-	
	Stratégies individuelles	1 604 305 185	1 393 148 540	
	dont fortune Pool 20	1 621 280	1 471 783	
	Pool Réserves de cotisations des employeurs Pool 0 à 50	45 224 145	46 039 212	
	dont fortune Pool 0	-	494 641	
	dont fortune Pool 20	29 364 950	32 116 348	
	dont fortune Pool 35	15 859 194	13 428 223	
	Pool Réserves de cotisations des employeurs Fonds marché monétaire	2 198 769	1 692 469	
B	Compte de régularisation actif	1 539 101	260 440	7.2
	Total de l'actif	6 489 138 751	5 880 278 691	

Passif		31.12.2021	31.12.2020	Annexe
		CHF	CHF	Chiffre
D	Dettes	124 272 907	158 576 270	7.3
	Prestations de libre passage et rentes	114 847 420	147 966 241	
	Compte courant auprès des employeurs	3 158 521	2 460 106	
	Autres dettes	6 266 966	8 149 923	
E	Compte de régularisation passif	4 863 688	20 720 539	7.4
F	Réserves de cotisations des employeurs	52 710 264	72 860 955	6.9
	Réserves de cotisations des employeurs sans renonciation à l'utilisation	52 710 264	72 860 955	
	Réserves de cotisations des employeurs avec renonciation à l'utilisation	-	-	9.2
H	Capitaux de prévoyance et provisions techniques	5 279 186 057	4 868 120 652	
	Capital de prévoyance assurés actifs	3 880 988 895	3 499 905 831	5.2
	Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	1 373 722 073	1 322 930 520	5.4
	Provisions techniques	24 466 057	45 152 013	5.5
	Fonds d'excédents	9 031	132 288	
I	Réserve de fluctuation de valeurs des caisses de prévoyance	540 130 686	431 680 192	
	Réserve de fluctuation de valeurs des caisses de prévoyance	447 993 546	380 556 783	
	Réserve de fluctuation de valeurs de la caisse de prévoyance Rentes 1	77 272 070	39 058 821	
	Réserve de fluctuation de valeurs de la caisse de prévoyance Rentes 2	14 865 070	12 064 587	
J	Fonds libres des caisses de prévoyance	468 452 171	308 797 104	
	Excédent de couverture des caisses de prévoyance	388 153 741	308 797 104	
		64 544 175		
		15 754 255		
J2	Fonds libres de la fondation (fonds de compensation)	19 522 978	19 522 978	5.1
	Situation en début de période	19 522 978	19 103 752	
Z	Excédent des charges (-) / des produits (+)	-	419 226	
	Total du passif	6 489 138 751	5 880 278 691	

COMPTE D'EXPLOITATION

Activité d'assurance		2021	2020	Annexe
		CHF	CHF	Chiffre
K	Cotisations et apports ordinaires et autres	381 896 411	334 431 383	
	Cotisations des employés	131 012 482	124 552 324	
	Cotisations des employeurs	164 504 547	155 869 218	
	Contributions d'assainissement des employés	26 826	23 942	
	Contributions d'assainissement des employeurs	26 809	23 942	
	Prélèvement sur les réserves de cotisations des employeurs pour le financement des cotisations	-5 622 906	-9 925 826	
	Primes uniques et rachats	40 419 267	38 513 188	
	Apport de solidarité à la caisse de prévoyance Rentes	-	-	
	Apport au capital de prévoyance bénéficiaires de rente	48 629 236	16 978 640	
	Versements aux réserves de cotisation des employeurs	2 429 782	7 971 189	
	Versements du fonds de garantie	470 369	424 767	
L	Prestations d'entrée	634 735 770	414 316 435	
	Prestations de libre passage	556 355 172	397 088 801	
	Apports dans la réserve de fluctuation de valeurs à la reprise d'effectifs d'assurés	73 098 391	12 780 888	
	Remboursement versements anticipés EPL/divorces	5 282 207	4 446 746	
(K-L)	Encaissement de cotisations et prestations d'entrée	1 016 632 181	748 747 818	
M	Prestations réglementaires	-207 570 430	-190 356 440	
	Rentes de vieillesse	-84 367 038	-80 283 749	
	Rentes de survivants	-8 540 417	-6 869 134	
	Rentes d'invalidité	-11 041 834	-9 634 710	
	Autres prestations réglementaires	-19 507 881	-10 658 277	
	Prestations en capital à la retraite	-71 671 289	-67 044 184	
	Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-12 441 971	-15 866 387	
N	Prestations extra-réglementaires	-2 152 266	-1 468 376	
O	Prestations de sortie	-567 523 035	-486 290 329	
	Prestations de libre passage à la sortie	-470 127 324	-437 426 888	
	Transfert de fonds supplémentaires en cas de sortie collective	-82 214 426	-33 737 186	
	Versements anticipés EPL/divorces	-15 181 284	-15 126 255	
(M-O)	Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-777 245 731	-678 115 145	
P/Q	Dissolution (+) / constitution (-) d'un capital de prévoyance assurés actifs, de provisions et de réserves de cotisations	-384 301 720	-215 084 213	
	Dissolution (+) / constitution (-) des capitaux de prévoyance assurés actifs	-194 137 834	-39 340 569	
	Dissolution (+) / constitution (-) du capital de prévoyance bénéficiaires de rente	-54 392 520	-155 919 395	5.4
	Dissolution (+) / constitution (-) des provisions techniques	20 685 956	59 932 697	5.6
	Charges (-) / rendement (+) provenant des liquidations partielles	-	-2 636 147	
	Dissolution (+) / constitution (-) fonds excédentaire	123 257	-99 749	5.1
	Rémunération du capital épargne	-179 257 436	-79 588 373	
	Dissolution (+) / constitution (-) des réserves de cotisations	22 676 858	2 567 324	6.9
R	Produits relatifs aux prestations d'assurance	16 057 610	22 659 805	
	Prestations d'assurance	16 057 610	22 628 568	
	Parts aux bénéfices des assurances	-	31 237	
S	Charges d'assurance	-1 958 760	-1 930 507	
	Primes d'assurance	-389 456	-404 939	
	Cotisations au fonds de garantie	-1 569 304	-1 525 568	
K-S	Résultat net de l'activité d'assurance	-130 816 421	-123 722 242	

		2021	2020	Annexe
		CHF	CHF	Chiffre
Résultat des placements et autres résultats				
T	Résultat net des placements	386 539 111	216 163 533	6.7
	Résultat des différents pools	418 261 622	245 789 862	
	Pool 0	1 463 740	1 075 060	
	Pool 20	101 206 391	83 560 452	
	Pool 35	76 226 977	36 174 423	
	Pool 50	6 890 220	3 084 391	
	Pool Rentes 1	84 958 820	53 827 550	
	Pool Rentes 2	6 815 850	–	
	Pool stratégies individuelles	138 170 907	66 492 295	
	Pool Réserves de cotisations des employeurs Pool 0 à 50	2 542 707	1 584 661	
	Pool Réserves de cotisations des employeurs Fonds marché monétaire	-13 991	-8 970	
	Produit securities lending	–	–	6.6
	Résultat des intérêts sur autres transferts de capitaux	-1 133 847	-470 004	
	Dépense pour la gestion de fortune	-28 078 418	-26 416 551	6.8
	Rémunération des réserves de cotisation des employeurs	-2 526 167	-2 750 556	6.7
V	Autres produits	22 673 584	36 327 777	
	Versements supplémentaires affectés des employeurs et tiers	14 268 802	32 910 819	
	Autres revenus	8 404 782	3 416 958	
W	Autres charges	-235 181	-266 242	
X	Frais d'administration	-10 055 532	-10 803 178	
	Frais généraux d'administration	-4 349 351	-4 963 589	
	Marketing et publicité	-901 360	-1 006 358	
	Activités de courtage	-4 505 190	-4 542 178	
	Organe de révision et expert en prévoyance professionnelle	-276 976	-269 073	
	Autorité de surveillance	-22 655	-21 981	
K-X	Excédent de charges / de produit avant dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	268 105 561	117 699 648	
Y	Dissolution (+) / constitution (-) des réserves de fluctuation de valeurs de la caisse de prévoyance	-108 450 494	-62 680 775	5.8
	Dissolution (+) / constitution (-) des fonds libres de la caisse de prévoyance	-159 655 067	-54 599 647	5.8
Z	Excédents de produits (+) / de charges (-) aux fonds libres de la fondation	–	419 226	5.1

1. BASES ET ORGANISATION

1.1 Forme juridique et but

GEMINI Fondation collective est une fondation de droit privé. Elle est prévue pour les collaborateurs des entreprises affiliées ainsi que leurs proches et leurs survivants. La fondation offre une protection contre les suites économiques résultant de l'âge, du décès et de l'invalidité.

1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

GEMINI Fondation collective remplit les conditions du régime obligatoire LPP. Elle est inscrite sous le numéro SZ-0072 au registre cantonal des institutions relevant de la surveillance du canton de Schwyz. Elle verse au fonds de garantie les contributions individuelles des caisses de prévoyance affiliées avec les versements supplémentaires calculés individuellement après compensation.

1.3 Acte de fondation et règlements

Document	établi le	en vigueur au
Règlement cadre ¹⁾	15.10.2020	01.01.2021
Règlement de liquidation partielle	27.11.2019	31.12.2019
Règlement de placement ¹⁾	28.04.2021	01.01.2021
Règlement électoral	02.11.2015	02.11.2015
Règlement des provisions	15.10.2020	15.10.2020
Règlement d'organisation	26.11.2013	01.01.2014
Acte de fondation	27.06.2012	23.08.2012
Règlement pour la stabilisation de la caisse de prévoyance Rentes 1	23.11.2021	31.12.2021

¹⁾ Décision de l'autorité de surveillance encore en suspens

1.4 Organe de gestion paritaire / autorisations de signature

Les membres du Conseil de fondation, de la direction et les autres personnes habilitées signent collectivement à deux.

Conseil de fondation (mandature 2019–2021)

Représentants de l'employeur

Vital G. Stutz, Advozug GmbH (président)
Marianne Fassbind, Dynamics Group AG
Hans Roth, Hans Roth Unternehmensberatung GmbH

Représentants des employés

Anita Auf der Maur, indépendante (vice-présidente)
Markus Burri, Arbenz + Partner AG
Rolf Schneider, consultant indépendant

Bureau administratif

Avadis Prévoyance SA, Zurich
Christoph Oeschger, directeur
Stefan Sadler, directeur adjoint

Autres membres du bureau administratif autorisés à signer

Jacky Baula, direction de mandats, Suisse romande
Jeannette D'Souza, cheffe d'équipe Conseil à la clientèle
Nadine Devaux, conseillère à la clientèle
Alain Grand, responsable Distribution
Fabian Hauenstein, conseiller commercial
Elvira Hauser, conseillère à la clientèle
Helga Hentsch, cheffe d'équipe Conseil à la clientèle
Gottfried Herger, responsable Qualité
Christoph Hilti, spécialiste Placements, Fondation collective
Benjamin Hürzeler, responsable Comptabilité de la fondation
André Lehmann, responsable Suisse romande Avadis Prévoyance SA
Roger Rüfenacht, comptabilité de la fondation
Peter Vogt, conseiller à la clientèle
Andreas Wiprächtiger, conseiller commercial
Alexander Wyss, conseiller à la clientèle

1.5 Expert, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle

Allvisa AG, Zurich, partenaire contractuel
René Zehnder, expert en charge

Organe de révision

Stefan Weuste, Ernst & Young AG, Bâle

Investment Controlling

UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle

Consultant

Complementa AG, Saint-Gall

Autorité de surveillance

Zentralschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht (ZBSA), Lucerne

Caisses de prévoyance affiliées

Au 31 décembre 2021, 302 caisses de prévoyance d'entreprises indépendantes les unes des autres étaient affiliées, ce qui correspond à une diminution de deux caisses de prévoyance durant l'exercice. Le nombre d'assurés par caisse de prévoyance est resté pratiquement inchangé à 91 (année précédente: 92).

2. EFFECTIF DES PERSONNES ASSURÉES ACTIVES ET BÉNÉFICIAIRES DE RENTE

Effectif caisses de prévoyance

Effectif	31.12.2020	Entrées	Sorties	31.12.2021	Différence
Caisses de prévoyance actives	304	9	-11	302	-2

Effectif assurés actifs et bénéficiaires de rente ¹⁾

Effectif	31.12.2020	Entrées	Sorties	31.12.2021	Différence
Assurés actifs	27 905	5 659	-6 065	27 499	-406
Bénéficiaires de rente de vieillesse	3 197	278	-152	3 323	126
Bénéficiaires de rente d'invalidité ²⁾	548	49	-104	493	-55
Rentes de partenaire	439	34	-31	442	3
Rentes d'enfants/d'orphelins	251	37	-46	242	-9
Total	32 340	6 057	-6 398	31 999	-341

¹⁾ 4 193 bénéficiaires de rente sur un total de 4 500 sont gérés par les caisses de prévoyance Rentes, et 307 directement par diverses caisses de prévoyance.

²⁾ Ce chiffre inclut 28 (année précédente : 29) bénéficiaires de rente d'invalidité pour lesquels GEMINI n'est actuellement pas tenue de fournir de prestations en raison d'une coordination avec une assurance accident ou suite à une surassurance.

Avec les décomptes de salaires au 1er janvier, chaque entreprise affiliée confirme à GEMINI Fondation collective que toutes les personnes à assurer sont déclarées en bonne et due forme avec leurs salaires AVS annuels effectifs, que toutes les mutations ont été notifiées et que les employés versent au maximum 50% des cotisations à la caisse de prévoyance concernée. L'exhaustivité de l'effectif des assurés et l'enregistrement des cotisations peuvent ainsi être garantis.

3. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF

3.1 Explications sur le plan de prévoyance

Pour chaque caisse de prévoyance, la fondation collective gère une institution d'épargne enveloppante incluant une assurance de risques complémentaire. La commission de prévoyance compétente détermine un ou plusieurs plans de prévoyance par caisse de prévoyance. Les prestations et leur financement sont librement définis dans le cadre de la LPP. Les prestations de vieillesse et de sortie reposent sur la primauté des cotisations, et un seul taux de conversion est appliqué à l'ensemble du capital épargne. Les prestations de risque lors de décès et d'invalidité reposent généralement sur la primauté des prestations sur la base du salaire assuré. Pour déterminer le montant des prestations, certaines caisses de prévoyance se conforment aux réglementations LPP. Les prestations de risque conformément au règlement sont gérées de manière autonome par GEMINI Fondation collective. Pour la couverture des risques de pointe dans des cas individuels, un contrat de réassurance a été conclu avec Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA, Zurich.

3.2 Financement et méthode de financement

Le financement de GEMINI Fondation collective est assuré par les cotisations des employeurs et des employés. La part moyenne des employeurs est de 56%, celle des employés de 44%. Le financement est régi de sorte que la Fondation collective soit à tout moment en mesure de s'acquitter de ses obligations réglementaires.

3.3 Informations supplémentaires sur les activités de prévoyance

Les commissions de prévoyance des caisses de prévoyance affiliées peuvent décider de prestations adaptées. Les provisions techniques correspondantes sont constituées à cet effet. Les assurés et les employeurs ont la possibilité de racheter des prestations en vue de retraites anticipées. GEMINI Fondation collective verse alors ces prestations aux destinataires.

4. PRINCIPES DE COMPTABILITÉ ET D'ÉVALUATION, PERMANENCE

4.1 Confirmation de la présentation des comptes conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26

Les dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 26 s'appliquent aux comptes annuels au 31 décembre 2021 (rubriques principales avec les lettres A à Z).

4.2 Principes de comptabilité et d'évaluation

Les principes de comptabilité et d'évaluation sont conformes aux dispositions des articles 47, 48 et 48a-c OPP 2 ainsi qu'à la norme Swiss GAAP RPC 26. Les valeurs actuelles et les valeurs réelles à la date de clôture du bilan sont indiquées comme suit:

- Conversion des devises étrangères: taux de change à la date de clôture du bilan
- Liquidités, créances, dettes: valeur nominale
- Papiers-valeurs (y compris les parts de fonds de placement et de fondations d'investissement): valeur boursière
- Régularisations, capitaux de prévoyance et provisions non techniques: valeur nominale
- Provisions techniques: calcul de l'expert en prévoyance professionnelle
- Valeurs escomptées des réserves de fluctuation de valeurs: méthode économique-financière

5. RISQUES ACTUARIELS / COUVERTURE DES RISQUES / DEGRÉ DE COUVERTURE

5.1 Type de couverture des risques, réassurance

GEMINI gère les risques de décès et d'invalidité de manière autonome depuis le 1^{er} janvier 2011. Pour la couverture des risques de pointe dans des cas individuels (excess of loss), un contrat de réassurance a été conclu avec Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA, Zurich. Les rentes de vieillesse courantes et les rentes de survivants en découlant nées avant le 1^{er} janvier 2005 sont réassurées auprès de Swiss Life, Zurich.

Les valeurs de rachat des rentes rachetées à des compagnies d'assurance vie suisses s'élèvent à CHF 67 068 686 (année précédente CHF 70 346 898).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, GEMINI Fondation collective gère de manière autonome les nouvelles rentes de vieillesse dans la caisse de prévoyance Rentes. Les provisions techniques nécessaires pour les risques de longévité et d'intérêt sont calculées par l'expert en prévoyance professionnelle et gérées séparément dans la caisse de prévoyance Rentes.

Les bénéficiaires de rente «sans employeur» sont réunis dans la caisse de prévoyance séparée Rentes 2, avec un taux technique plus conservateur que dans la caisse de prévoyance Rentes 1 qui réunit les bénéficiaires de rente des caisses de prévoyance affiliées.

La fondation gère un fonds d'excédents. L'excédent correspond au report de produits du compte d'exploitation de la fondation après la constitution des provisions techniques et réserves selon le règlement des provisions, ainsi qu'après la constitution des réserves pour fluctuation de valeurs et des fonds libres des caisses de prévoyance.

5.2 Évolution et rémunération de l'avoir de vieillesse en primauté de cotisation

	2021 CHF	2020 CHF
État des avoirs d'épargne au 1er janvier	3 499 905 831	3 411 464 988
Moins la dissolution des transferts internes à la fin de l'année précédente au 1 ^{er} janvier	-6 420 619	-36 908 718
Cotisations d'épargne des employés	115 055 002	108 035 216
Cotisations d'épargne des employeurs	143 230 741	135 129 450
Autres cotisations et versements ¹⁾	40 890 142	38 970 421
Apports de libre passage	304 692 883	213 497 183
Apports de libre passage provenant de nouveaux contrats	251 662 290	183 591 619
Remboursements versements anticipés EPL/divorces	5 282 207	4 446 746
Prestations de libre passage à la sortie	-316 484 444	-255 989 707
Prestations de libre passage en cas de résiliation du contrat	-151 657 565	-182 331 890
Versements anticipés EPL/divorces	-15 181 284	-15 126 255
Prestations sous forme de capital suite à la retraite, au décès ²⁾ et à l'invalidité	-75 643 560	-70 650 578
Dissolution suite à la retraite, au décès et à l'invalidité: reprise dans la caisse de prévoyance Rentes de GEMINI Fondation collective	-106 098 984	-117 542 913
Dissolution suite à la retraite, au décès et à l'invalidité: reprise dans la fondation (auto-nome)	-1 609 593	-2 688 721
Transferts internes à la fin de l'année	14 108 412	6 420 619
Rémunération du capital épargne	179 257 436	79 588 373
État des avoirs d'épargne au 31 décembre	3 880 988 895	3 499 905 831

¹⁾ Comprend CHF 507 (année précédente CHF 32 465) pour l'augmentation de la prestation au minimum LPP lors de sorties et versements supplémentaires du fonds de garantie de CHF 470 369 (année précédente CHF 424 767).

²⁾ Le capital décès supplémentaire (autonomie) de CHF 8 839 282 (année précédente CHF 11 881 691) n'est pas pris en compte ici.

Le taux d'intérêt pour la rémunération des capitaux épargne est déterminé par les commissions de prévoyance paritaires des caisses de prévoyance après l'annonce du rendement net d'une caisse de prévoyance à la fin octobre. Sont pris en compte le taux d'intérêt minimum LPP, l'article 46 OPP 2 «Amélioration des prestations des institutions de prévoyance collectives ou communes lorsque les réserves de fluctuation de valeurs n'ont pas été entièrement constituées» ainsi que les directives sur la constitution des réserves de fluctuation de valeurs. Le taux d'intérêt minimal LPP a également été appliqué lors des sorties en cours d'année, pour autant que la caisse de prévoyance n'ait pas pris de décision différente.

5.3 Somme de l'avoir de vieillesse au sens de la LPP

L'avoir de vieillesse LPP de toutes les personnes assurées se montait à CHF 1 727 888 545 au 31 décembre 2021 (année précédente CHF 1 654 191 675).

5.4 Évolution du capital de prévoyance des bénéficiaires de rente

Le capital de couverture des rentes gérées de manière autonome est calculé chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle en fonction de l'effectif des bénéficiaires de rente. Les bases techniques LPP 2020 sont désormais appliquées (tableau périodique 2020). Un taux d'intérêt technique de 2,0% (année précédente 2,0%) est appliqué à la caisse de prévoyance Rentes 1. Un taux d'intérêt technique de 0,0% est appliqué à la nouvelle caisse de prévoyance Rentes 2 (bénéficiaires de rente «sans employeur» de la fondation).

Capital de couverture caisse de prévoyance Rentes 1	31.12.2021	31.12.2020
Rentes de vieillesse	870 627 780	792 322 723
Rentes d'enfants de retraités	1 603 289	1 430 722
Total capital de couverture prestations de vieillesse	872 231 069	793 753 445
Rentes de partenaires d'assurés	26 516 165	23 471 213
Rentes de partenaires de retraités	26 166 280	22 695 294
Total capital de couverture rentes de partenaires	52 682 445	46 166 507
Rentes d'orphelins d'assurés	2 631 170	2 569 148
Rentes d'orphelins de retraités	454 640	308 805
Total capital de couverture rentes d'orphelins	3 085 810	2 877 953
Capital de couverture rentes d'invalidité	73 123 852	72 102 351
Capital de couverture rentes d'enfants d'invalides	3 358 140	3 357 518
Capital de couverture exonération des cotisations d'épargne	19 894 080	20 383 124
Total capital de couverture prestations d'invalidité	96 376 072	95 842 993
Total capital de couverture rentes transitoires AVS	791 314	760 591
Total capital de couverture caisse de prévoyance Rentes 1	1 025 166 710	939 401 489
Capital de couverture caisse de prévoyance Rentes 2	31.12.2021	31.12.2020
Rentes de vieillesse	250 302 362	284 635 258
Rentes d'enfants de retraités	494 985	558 887
Total capital de couverture prestations de vieillesse	250 797 347	285 194 145
Rentes de partenaires d'assurés	12 208 842	13 374 135
Rentes de partenaires de retraités	12 744 288	12 804 236
Total capital de couverture rentes de partenaires	24 953 130	26 178 371
Rentes d'orphelins d'assurés	1 387 504	1 728 021
Rentes d'orphelins de retraités	76 380	86 130
Total capital de couverture rentes d'orphelins	1 463 884	1 814 151
Capital de couverture rentes d'invalidité	6 317 791	7 880 399
Capital de couverture rentes d'enfants d'invalides	608 589	648 077
Capital de couverture exonération des cotisations d'épargne	1 364 521	1 632 079
Total capital de couverture prestations d'invalidité	8 290 901	10 160 555
Total capital de couverture rentes transitoires AVS	193 890	379 852
Total capital de couverture caisse de prévoyance Rentes 2	285 699 152	323 727 074
Capital de couverture des caisses de prévoyance	31.12.2021	31.12.2020
Rentes de vieillesse	47 490 288	46 350 030
Rentes d'enfants de retraités	19 696	21 267
Total capital de couverture prestations de vieillesse	47 509 984	46 371 297
Rentes de partenaires d'assurés	10 628 143	10 006 668
Total capital de couverture rentes de partenaires	10 628 143	10 006 668
Rentes d'orphelins d'assurés	36 726	83 667
Total capital de couverture rentes d'orphelins	36 726	83 667
Capital de couverture rentes d'invalidité	3 483 249	2 610 194
Capital de couverture rentes d'enfants d'invalides	138 916	169 512
Capital de couverture exonération des cotisations d'épargne	844 801	560 619
Total capital de couverture prestations d'invalidité	4 466 966	3 340 325
Total capital de couverture rentes transitoires AVS	214 392	0
Total capital de couverture caisses de prévoyance Rentes	62 856 211	59 801 957
Total capital de prévoyance	1 373 722 073	1 322 930 520

Evolution de l'effectif des bénéficiaires de rente

Nombre de bénéficiaires de rente gérés par l'institution de prévoyance Rentes 1

Effectif	31.12.2020	Entrées	Sorties	31.12.2021	Différence
Bénéficiaires de rente de vieillesse	2 254	268	-78	2 444	190
Rentes de partenaire	189	22	-11	200	11
Bénéficiaires de rente d'invalidité	503	45	-103	445	-58
Rentes d'enfants/d'orphelins	207	36	-40	203	-4
Total	3 153	371	-232	3 292	139

Nombre de bénéficiaires de rente gérés par l'institution de prévoyance Rentes 2

Effectif	31.12.2020	Entrées	Sorties	31.12.2021	Différence
Bénéficiaires de rente de vieillesse	553	1	-63	491	-62
Rentes de partenaire	63	8	-5	66	3
Bénéficiaires de rente d'invalidité	27	0	-1	26	-1
Rentes d'enfants/d'orphelins	29	0	-4	25	-4
Total	672	9	-73	608	-64

Nombre de rentes réassurées auprès d'une compagnie d'assurance

Effectif	31.12.2020	Entrées	Sorties	31.12.2021	Différence
Bénéficiaires de rente de vieillesse	195	0	-11	184	-11
Rentes de partenaire	111	1	-7	105	-6
Bénéficiaires de rente d'invalidité	0	0	0	0	0
Rentes d'enfants/d'orphelins	5	1	-2	4	-1
Total	311	2	-20	293	-18

Nombre des bénéficiaires de rente gérés dans chaque caisse de prévoyance

Effectif	31.12.2020	Entrées	Sorties	31.12.2021	Différence
Bénéficiaires de rente de vieillesse	195	9	0	204	9
Rentes de partenaire	76	3	-8	71	-5
Bénéficiaires de rente d'invalidité	18	4	0	22	4
Rentes d'enfants/d'orphelins	10	0	0	10	0
Total	299	16	-8	307	8
Total bénéficiaires de rentes	4 435	398	-333	4 500	65

Le capital de prévoyance des bénéficiaires de rente correspond aux capitaux de couverture calculés sur les bases respectives et se compose de la manière suivante:

Le nombre des rentes de vieillesse et de rentes de conjoint est encore en cours d'augmentation, ce qui se reflète dans la croissance du capital de couverture. La méthode dite collective est appliquée au capital de couverture des rentes de partenaire expectatives.

Le capital épargne des bénéficiaires d'une rente d'invalidité est encore géré par les caisses de prévoyance affiliées selon leur plan de prévoyance respectif. Il est compris dans le capital de prévoyance des assurés actifs.

Cinq caisses de prévoyance au total gèrent les bénéficiaires de rente au sein de leur propre effectif. Leur capital de couverture est indiqué séparément, mais il est ajouté au capital de prévoyance des bénéficiaires de rente dans les comptes consolidés.

5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Le dernier contrôle actuariel de GEMINI Fondation collective selon l'article 52e LPP remonte à la fin 2021. Le résultat de cet audit peut se résumer comme suit:

- La situation financière de la Fondation collective est bonne (moyenne des caisses de prévoyance affiliées) et elle dispose d'une bonne capacité de risque structurel.
- Toutes les provisions techniques réglementaires au niveau de la Fondation collective sont suffisamment dotées.
- Les contributions sont suffisantes, sur la base des valeurs d'expérience, pour financer les prestations de prévoyance moyennes à prévoir.
- Avec un degré de couverture moyen de 120,08% pour toutes les caisses de prévoyance affiliées à la fondation, il a pu être attesté que la Fondation collective est à même de répondre à ses engagements.
- Avec la base technique LPP 2020, on applique des valeurs d'expérience actualisées sur l'espérance de vie des bénéficiaires de rente. Le taux d'intérêt technique est de 2,0% (année précédente 2,0%) pour la caisse de prévoyance Rentes 1 et de 0,0% pour la caisse de prévoyance Rentes 2 (risque faible). Le taux d'intérêt technique moyen pondéré des deux caisses de prévoyance est de 1,60%, ce qui est inférieur à la limite supérieure stipulée par la Directive technique DTAS 4 publiée par la Chambre suisse des experts en caisses de pension.

	31.12.2021	31.12.2020
Caisse de prévoyance Rentes 1	CHF	CHF
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	5 121 877	23 466 029
Total géré par la caisse de prévoyance Rentes 1	5 121 877	23 466 029
Caisse de prévoyance Rentes 2	CHF	CHF
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	1 427 526	8 083 681
Total géré par la caisse de prévoyance Rentes 2	1 427 526	8 083 681
Caisses de prévoyance affiliées	CHF	CHF
Provision pour taux de conversion	8 195 184	6 804 045
Provisions pour pertes sur retraites	6 554 831	1 142 950
Provision pour la retraite anticipée	724 081	724 081
Provision pour évolution de l'effectif	3 946	2 094 262
Provision pour contribution de solidarité	-	2 836 964
Autres provisions techniques	2 438 612	-
Total géré par les caisses de prévoyance	17 916 654	13 602 303
Fondation	CHF	CHF
Total géré par la fondation	-	-
Total général	24 466 057	45 152 013

5.6 Composition des provisions techniques

Les provisions techniques sont constituées en vertu du règlement sur la constitution de provisions et de réserves en vigueur depuis le 15 octobre 2020. Le tableau ci-dessous se base sur la structure prévue par le règlement. Les provisions sont composées des éléments suivants:

Provisions dans la caisse de prévoyance Rentes 1 (niveau fondation)

Depuis 2016, la provision pour l'augmentation de l'espérance de vie a été dissoute en raison du passage au tarif LPP 2020 et reconstituée fin 2021 à hauteur de 0,5% du capital de prévoyance bénéficiaires de rente.

Provisions dans la caisse de prévoyance Rentes 2 (niveau fondation)

La provision pour augmentation de l'espérance de vie a été dissoute en raison du passage au tarif LPP 2020 et reconstituée fin 2021 à hauteur de 0,5% du capital de prévoyance bénéficiaires de rentes.

Provisions au niveau des caisses de prévoyance

Quelques caisses de prévoyance constituent des provisions techniques au sens du règlement des provisions. Au total, cinq caisses de prévoyance gèrent les bénéficiaires de rente au sein de leur effectif, raison pour laquelle les provisions sont constituées et comptabilisées au niveau de la caisse de prévoyance. Toutes les provisions de ces caisses de prévoyance correspondent à la valeur cible à la fin 2021.

5.7 Bases techniques

Pour le bilan 2021, les bases actuarielles LPP 2020, Tableau périodique (TP) ont été utilisées pour l'année de base 2020 (année précédente: LPP 2018, TP). Le taux d'intérêt technique de l'année 2021 est de 2,0% (année précédente 2,0%) pour la caisse de prévoyance Rentes 1. Un taux d'intérêt technique de 0,0% (année précédente 0,0%) est appliqué à la caisse de prévoyance Rentes 2 pour des bases analogues.

Degré de couverture y compris réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à l'utilisation en %	Nombre de caisses de prévoyance	Caisses de prévoyance %	Capitaux épargne/ de couverture ¹⁾ CHF	Réserve de fluctuation de valeurs/Valeur cible CHF	Excédent de couverture CHF
100–104,99	6	1,99	49 848 405	5 560 646	4 979 649
105–109,99	24	7,95	310 043 767	27 100 224	24 619 166
110–114,99	59	19,54	1 808 467 144	142 092 419	235 854 659
115–119,99	82	27,15	1 319 902 796	148 510 490	237 506 571
A partir de 120	131	43,38	1 789 310 402	224 164 432	505 622 812
Total	302	100,00	5 277 572 513	547 428 211	1 008 582 857
Contrats d'années précédentes résiliés ²⁾			1 604 512		
Total général ³⁾			5 279 177 026		

¹⁾ Provisions techniques incluses

²⁾ Divers contrats résiliés avant le 31.12.2021, mais qui présentent encore un capital épargne.

³⁾ Le total général ne comprend pas les provisions au niveau de la fondation d'un montant de CHF 19 522 978.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP 2

Les réserves de fluctuation de valeurs et les fonds libres sont gérés séparément par caisse de prévoyance affiliée. Cela signifie qu'un degré de couverture individuel est calculé pour chaque caisse de prévoyance.

Le capital de prévoyance des assurés actifs d'un montant total de CHF 3 880 988 895 comprend les transferts techniques à hauteur de CHF 14 108 412. Les prestations de libre passage et les versements pour l'année suivante d'un montant de CHF 2 479 000 ainsi que les versements en suspens de CHF 3 868 211 ont été inscrits au passif.

Dans la caisse de prévoyance Rentes 1 qui gère les bénéficiaires de rente des caisses de prévoyance affiliées à la fondation, le degré de couverture au 31 décembre 2021 s'établit à 113,76% (année précédente 104,05%). En conséquence, conformément au mécanisme de participation précisé dans le règlement pour la stabilisation de la caisse de prévoyance Rentes 1, un bonus de solidarité de 0,6% du capital de couverture des tentes est versé à la réserve pour fluctuation de valeur des caisses de prévoyance actives. Cela correspond à un montant de CHF 6 151 000.

Dans la caisse de prévoyance Rentes 2 qui gère les bénéficiaires de rente dits «sans employeurs», le taux de couverture s'établissait à 110,51% au 31 décembre 2021 (année précédente: 103,58%).

Excédent de couverture %	Déficit de la réserve CHF	Somme du bilan CHF	Somme du bilan %	Nombre d'assurés actifs	Nombre de cas d'invalidité	Nombre d'assurés au total
0,49	1 025 957	54 828 054	0,87	307	5	312
2,44	4 934 359	334 662 933	5,32	2 266	18	2 284
23,38	401 860,8857	2 044 321 803	32,52	3 632	77	3 709
23,55	935 348	1 557 409 367	24,78	8 763	130	8 893
50,13	0	2 294 933 214	36,51	12 531	263	12 794
100,00	7 297 525	6 286 155 370	100,00	27 499	493	27 992
		1 604 512				
		6 287 759 883				

6. EXPLICATIONS RELATIVES AUX PLACEMENTS ET AU RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Comité de placement

Le Comité de placement nommé par le Conseil de fondation surveille les gérants de fortune en collaboration avec l'Investment Controller indépendant UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle. Complementa SA, Saint-Gall, reste à la disposition du Comité de placement en tant que conseiller. Le Conseil de fondation reçoit continuellement des informations sur l'évolution globale des placements, le respect des objectifs et les aspects liés aux placements.

Membres

Wilfred Stoecklin (président), indépendant
Felix Kottmann, Kottmann Advisory AG
Ueli Mettler, c-alm AG
Beatrice Wyssmann Jenni,
Patrimonium Asset Management AG

Pools de placement

En 2021, la fortune de GEMINI Fondation collective a été investie dans les six pools de placement GEMINI Pool 0, GEMINI Pool 20, GEMINI Pool 35, GEMINI Pool 50, GEMINI Pool Rentes 1 et GEMINI Pool Rentes 2 (date de lancement: 2 février 2021), conformément au règlement de placement en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021.

Gérants de fortune

Le Conseil de fondation délègue la gestion de fortune par catégorie de placement à des gérants de fortune spécialisés (cf. tableau ci-dessous). Tous les gérants de fortune sont des banques et des sociétés d'investissement agréées par la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers).

La fondation assure elle-même la gestion de fortune des catégories de placement Immobilier Suisse non coté, Immobilier étranger et Placements alternatifs. Pour ces catégories de placement, la fondation investit exclusivement dans diverses fondations d'investissement gérées professionnellement. Le bureau administratif de GEMINI Fondation collective gère les ressources opérationnelles.

Catégorie de placement	Gérant de fortune
Liquidités	Pictet Asset Management SA, Genève Syz Asset Management SA, Genève
Obligations CHF	Syz Asset Management SA, Genève UBS AG, UBS Asset Management, Zurich
Obligations d'Etat monnaies étrangères hedged	BlackRock Advisors (UK) Limited, Londres
Obligations d'entreprise monnaies étrangères hedged	BlackRock Advisors (UK) Limited, Londres
Emprunts convertibles hedged	RWC Asset Management LLP, Londres Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA, Petit Lancy Lazard Frères Gestion, Paris
Global high yield hedged	Principal Global Investors (Switzerland) GmbH, Zurich Schroders Investment Management (Switzerland) AG, Zurich
Dettes marchés émergents hard currency hedged	Ashmore Group plc, Londres Global Evolution, Kolding (DEN) Pictet Asset Management, Londres
Actions Suisse	Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
Actions étranger	Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
Actions étranger hedged	Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
Actions marchés émergents	Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
Infrastructure	Brookfield Infrastructure Partners, Canada IFM Investors, Australie J.P. Morgan, USA
Hypothèques Suisse	Swisscanto Fondations de placement, Zurich Fondations de placement UBS, Zurich VZ Vermögenszentrum, Zurich

Custody

Le Global Custody est assuré par UBS Switzerland AG, Zurich. Elle gère les divers dépôts et comptes des mandats.

Communication sur le comportement de vote

L'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) fixe les modalités d'exercice des droits de vote des sociétés anonymes suisses cotées en bourse en Suisse et à l'étranger. GEMINI Fondation collective suit depuis plusieurs années les recommandations d'Ethos en matière de droit de vote et a exercé ses droits en conséquence. Dans le cadre de l'exercice de ses droits de vote, le Conseil de fondation s'oriente en fonction des intérêts à long terme des assurés de la fondation. Lors de chaque scrutin, il se réserve la possibilité de s'écarter de la proposition d'Ethos lorsqu'il ne partage pas l'opinion de cette dernière. Le détail des résultats des scrutins est publié chaque trimestre sur le site web de GEMINI Fondation collective.

6.2 Mise à contribution d'extensions avec indication concluante du respect de la sécurité et de la répartition du risque

L'article 50 OPP 2 régit la sécurité et la répartition du risque des placements. Il exige que les placements soient sélectionnés, gérés et contrôlés avec soin. Le Conseil de fondation examine régulièrement la stratégie de placement.

Le principe déclaré pour la fortune de GEMINI Fondation collective s'applique par analogie aux 31 stratégies de placement gérées séparément pour chaque client. Ces stratégies de placement comprennent pour certaines des quotes-parts de placements et de valeurs immobilières non traditionnelles plus élevées que les Pools GEMINI, ce qui se répercute sur les valeurs consolidées de la fondation. UBS Switzerland AG établit à chaque fois un rapport mensuel séparé pour ces stratégies. Complementa SA veille au respect des stratégies et informe le Conseil de fondation en conséquence.

6.3 Valeur cible et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

Les réserves de fluctuation de valeurs sont constituées par caisse de prévoyance sur la base de l'excédent de recettes obtenu. Le montant des réserves nécessaires découle de la stratégie de placement choisie par la commission de prévoyance de la caisse de prévoyance affiliée. Le calcul de la valeur cible pour la réserve de fluctuation de valeurs ainsi que de la valeur pour la réserve de fluctuation de valeurs supérieure recommandée (= fonds disponibles) se fonde sur le concept élaboré par Complementa SA, l'entreprise mandatée par le Conseil de fondation pour effectuer le calcul.

Les deux valeurs en pourcentage des fonds libres sont recalculées chaque année pour tous les clients. Cette valeur ajoutée aux six pools de placement GEMINI constitue la fortune sous gestion qui s'élevait ainsi à CHF 6 360 238 770 (année précédente : CHF 5 664 261 587) au 31 décembre 2021.

Valeur cible réserve de fluctuation de valeurs

	Obligatoire	Surobligatoire (caisses complémentaires et pour cadres)
	%	%
GEMINI Pool 0	4,5	3,4
GEMINI Pool 20	9,6	8,5
GEMINI Pool 35	13,1	12,0
GEMINI Pool 50	15,8	14,7

Conformément au principe de prudence, les caisses de prévoyance devraient constituer des réserves supplémentaires afin de pouvoir compenser les revers du marché sur plusieurs années.

6.4 Présentation des placements par pool et par catégorie

Les valeurs de marché des tableaux suivants diffèrent des valeurs de la comptabilité des titres portées au bilan. Ceci résulte du fait que diverses sources de données ont été utilisées à différents moments pour des raisons opérationnelles.

Catégorie de placement	Stratégie in %	Fourchettes en % min.	Fourchettes en % max.	Valeur de marché CHF	Part effective ¹⁾ %
GEMINI Pool 0 (7 caisses de prévoyance)					
Liquidités	5,0			1 670 115	1,5
Obligations CHF	38,0			45 204 444	40,6
Hypothèques Suisse	30,0			32 522 704	29,21
Immobilier Suisse	27,0			31 943 731	28,69
Total	100,0			111 340 994	100,0
GEMINI Pool 20 (180 caisses de prévoyance)					
Liquidités	3,0	0	15,0	84 532 694	4,14
Obligations CHF	16,0	12,0	20,0	316 322 167	15,47
Obligations monnaies étrangères	25,0	12,0	40,0	517 786 031	25,33
dont emprunts d'État ME hedged	(11,0)	(7,0)	(16,0)	218 634 740	10,70
dont emprunts d'entreprises ME hedged	(9,0)	(5,0)	(14,0)	177 594 199	8,69
dont obligations Dette marchés émergents	(2,5)	(0,0)	(5,0)	55 079 630	2,69
dont obligations Global high yield	(2,5)	(0,0)	(5,0)	66 477 462	3,25
Emprunts convertibles	4,0	2,0	6,0	102 727 837	5,03
Actions Suisse	6,0	4,0	8,0	137 416 735	6,72
Actions étranger	11,0	7,0	15,0	273 369 698	13,37
Actions marchés émergents	3,0	1,0	5,0	62 155 559	3,04
Placements alternatifs	0,0	0,0	2,0	2 129 983	0,10
Infrastructure	5,0	0,0	7,0	15 099 999	0,74
Immobilier Suisse	20,0	15,0	25,0	414 694 199	20,29
Immobilier étranger	5,0	1,5	7,0	79 545 855	3,89
Hypothèques Suisse	2,0	0,0	4,0	38 430 107	1,88
Total	100,0			2 044 210 864	100,0
GEMINI Pool 35 (67 caisses de prévoyance)					
Liquidités	3,0	0	13,5	76 364 647	7,08
Obligations CHF	9,0	5,5	13,0	96 345 214	8,93
Obligations monnaies étrangères	17,0	5,0	31,0	186 485 134	17,28
dont emprunts d'État ME hedged	(5,0)	(1,5)	(9,0)	54 248 710	5,03
dont emprunts d'entreprises ME hedged	(7,0)	(3,5)	(12,0)	75 004 382	6,95
dont obligations dette marchés émergents	(2,5)	(0,0)	(5,0)	27 241 011	2,52
dont obligations Global high yield	(2,5)	(0,0)	(5,0)	29 991 031	2,78
Emprunts convertibles	4,0	2,0	6,0	43 009 050	3,98
Actions Suisse	10,0	8,0	12,0	114 155 073	10,58
Actions étranger	10,0	8,0	12,0	110 732 871	10,26
Actions étranger hedged	10,0	8,0	12,0	113 565 532	10,52
Actions marchés émergents	5,0	3,0	7,0	51 826 304	4,80
Placements alternatifs	0,0	0	2,0	409 472	0,04
Infrastructure	5,0	0	7,0	7 999 999	0,74
Immobilier Suisse	20,0	15,0	25,0	216 614 360	20,07
Immobilier étranger	5,0	1,5	7,0	41 552 899	3,85
Hypothèques Suisse	2,0	0	4,0	20 217 280	1,87
Total	100,0			1 079 277 835	100,0

Catégorie de placement	Stratégie in %	Fourchettes en % min.	Fourchettes en % max.	Valeur de marché CHF	Part effective ¹⁾ %
GEMINI Pool 50 (10 caisses de prévoyance)					
Liquidités	3,0	0	12,5	7 929 781	9,26
Obligations CHF	4,0	1,0	9,0	3 305 466	3,86
Obligations monnaies étrangères	12,0	1,0	24,0	9 814 449	11,46
dont emprunts d'État ME hedged	(3,0)	(0,0)	(5,0)	2 468 863	2,88
dont emprunts d'entreprises ME hedged	(4,0)	(1,0)	(9,0)	3 285 394	3,84
dont obligations dette marchés émergents	(2,5)	(0,0)	(5,0)	1 991 340	2,33
dont obligations Global high yield	(2,5)	(0,0)	(5,0)	2 068 852	2,42
Emprunts convertibles	4,0	2,0	6,0	3 234 985	3,78
Actions Suisse	13,0	11,0	15,0	11 481 527	13,41
Actions étranger	10,0	8,0	12,0	8 576 812	10,02
Actions étranger hedged	16,0	14,0	18,0	13 967 149	16,31
Actions marchés émergents	6,0	4,0	8,0	4 726 839	5,52
Placements alternatifs	0,0	0	2,0	24 898	0,03
Infrastructures	5,0	0,0	7,0	629 999	0,74
Immobilier Suisse	20,0	15,0	25,0	17 052 152	19,92
Immobilier étranger	5,0	1,5	7,0	3 279 599	3,83
Hypothèques Suisse	2,0	0,0	4,0	1 594 551	1,86
Total	100,0			85 618 207	100,0

¹⁾ Y compris les liquidités sur le Managed Account (ne figurent pas dans la fiche technique).

36 caisses de prévoyance avec au total 31 stratégies de placement déterminent et surveillent leur stratégie de placement individuellement. Ensemble, elles gèrent une fortune totale de CHF 1 604 305 185 (année précédente: CHF 1 393 148 540). CHF 2 198 769 (année précédente: CHF 1 692 469) sont investis dans le pool Réserve de cotisations de l'employeur Fonds Marché monétaire.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Rapport OPP 2, 2021	31.12.2021 CHF		31.12.2020 CHF		Différence CHF	
Marché monétaire	318 558 361	5,03%	316 094 094	5,63%	2 464 267	0,78%
Compte CHF	119 742 106		85 781 347		33 960 759	
Fonds marché monétaire CHF	4 538 739		7 577 740		-3 039 001	
Fonds Short duration bond	30 586 120		30 851 337		-265 217	
MAC Liquidity management	160 225 609		185 908 488		-25 682 879	
Comptes en monnaies étrangères	3 465 788		5 975 183		-2 509 394	
Garanties de change	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
Total obligations	2 142 622 100	33,82%	1 995 024 620	35,51%	147 597 480	7,40%
Obligations CHF	878 646 509		832 336 154		46 310 356	
Obligations monnaies étrangères hedged	103 431 768		82 354 818		21 076 950	
Obligations monnaies étrangères	21 789 732		26 268 028		-4 478 296	
Emprunts d'État ME hedged	444 298 625		409 551 998		34 746 627	
Emprunts d'entreprises ME hedged	439 677 698		392 927 862		46 749 836	
Global high yield hedged	131 979 709		124 444 856		7 534 854	
Dettes marchés émergents hedged	117 459 759		122 291 266		-4 831 507	
Dettes marchés émergents	5 338 300		4 849 638		488 661	
Total emprunts convertibles	225 426 064	3,56%	228 912 444	4,07%	-3 486 380	-1,52%
Emprunts convertibles ME hedged	223 535 468		227 181 334		-3 645 866	
Emprunts convertibles ME	1 890 595		1 731 110		159 485	
Hypothèques Suisse	157 777 193	2,49%	77 145 152	1,37%	80 632 041	104,52%
Immobilier	1 409 223 288	22,24%	1 230 887 878	21,91%	178 335 410	14,49%
Immobilier Suisse coté	98 165 648		42 964 319		55 201 328	
Immobilier Suisse non coté	1 102 169 757		1 064 299 209		37 870 548	
Immobilier étranger coté	5 397 528		4 827 071		570 458	
Immobilier étranger non coté	203 490 355		118 797 279		84 693 076	
Total actions	1 860 931 788	29,38%	1 604 143 713	28,55%	256 788 074	16,01%
Actions Suisse	613 191 093		506 117 357		107 073 736	
Actions étranger	730 076 831		704 567 804		25 509 027	
Actions étranger hedged	323 492 638		204 539 235		118 953 404	
Actions marchés émergents	194 171 226		188 919 318		5 251 908	
Placements alternatifs	220 473 806	3,48%	166 441 735	2,96%	54 032 070	32,46%
Marché monétaire monnaies étrangères ¹⁾	121 873		118 358		3 515	
Produits structurés	1 530 943		1 536 828		-5 884	
Senior loans hedged	11 541 742		10 088 340		1 453 402	
Senior loans	1 012 075		4 626 671		-3 614 597	
Microfinance	1 238 191		720 870		517 321	
Matières premières	3 261 787		1 770 215		1 491 571	
Matières premières hedged	702 586		2 261 156		-1 558 569	
Insurance linked securities	15 426 835		14 188 646		1 238 189	
Hedge funds	39 168 269		46 572 008		-7 403 739	
Private equity	95 768 145		74 084 858		21 683 287	
Infrastructures hedged	50 701 359		10 473 785		40 227 574	
Total	6 335 012 600	100,00%	5 618 649 637	100,00%	716 362 963	12,75%

¹⁾ Contient uniquement des capitaux en liaison avec le private equity gérés à la demande sur le marché monétaire.

Rapport OPP 2, 2021

Limites selon l'article 55 OPP 2	31.12.2021 %	Maximum OPP 2 %	31.12.2020 %
Titres hypothécaires	2,49	50	1,37
Actions	29,38	50	28,55
Immobilier	22,24	30	21,91
Placements alternatifs	3,48	15	2,96
Monnaies étrangères sans couverture de change	22,35	30	20,52
Infrastructures	0	10	–

6.5 Engagements de capitaux ouverts

Plusieurs engagements de capitaux étaient ouverts à la fin 2021: pour l'infrastructure prévue au niveau de la fondation, USD 100 millions n'ont pas encore été appelés. Par ailleurs, CHF 5,5 millions et EUR 47 millions n'ont pas été appelés pour l'immobilier étranger.

Les promesses de capitaux de quatre caisses de prévoyance avec placement de fortune individuel se montaient à CHF 31,1 millions, EUR 6,2 millions et USD 5,3 millions à la fin 2021.

6.6 Securities lending

Les opérations de prêt de titres sont autorisées pour l'amélioration du produit des placements et s'effectuent uniquement par le biais du dépositaire global. Durant l'exercice 2021, conformément à la décision du Conseil de fondation et comme l'année précédente déjà, aucune opération de prêt de titres n'a été effectuée.

6.7 Explications relatives au résultat net des placements

Rendement de la fortune totale

	2021 CHF	2020 CHF
Somme de tous les actifs au début de l'exercice	5 880 278 691	5 519 449 282
Somme de tous les actifs à la fin de l'exercice	6 489 138 751	5 880 278 691
Moyenne des actifs (non pondérée)	6 184 708 721	5 699 863 987
Résultat net du placement de la fortune avant rémunération des réserves de cotisations de l'employeur	389 065 278	218 914 090
Rémunération des réserves de cotisations de l'employeur en moins/en sus ¹⁾	-2 526 167	-2 750 556
Résultat net effectif	386 539 111	216 163 533
Rendement non pondéré obtenu sur la fortune totale en %	6,25	3,79

¹⁾ Comme les réserves de cotisations de l'employeur sont créditées au résultat des titres en francs suisses ou en sont débitées par GEMINI, elles sont prises en compte ici après avoir été déduites du résultat net du compte d'exploitation selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Le résultat des titres est calculé individuellement pour chaque caisse de prévoyance. Les caisses de prévoyance fixent la rémunération des capitaux épargne de leurs assurés sur cette base. L'employeur peut choisir d'investir les avoirs de la réserve de cotisations de l'employeur de manière analogue aux capitaux de prévoyance ou dans un fonds du marché monétaire auprès de la banque Pic-tet & Cie, qui a généré un rendement de -0,8% en 2021.

Rendement obtenu

	2021 %	2020 %
GEMINI Pool 0	0,82	2,11
GEMINI Pool 20	4,66	3,81
GEMINI Pool 35	8,05	4,32
GEMINI Pool 50	10,54	5,54

Ces valeurs sont des rendements pondérés sur le temps (time-weighted rate of return) dans les pools GEMINI. Le résultat des titres réalisé par chaque caisse de prévoyance est calculé individuellement selon le rendement pondéré monétaire (money-weighted rate of return).

Durant l'exercice sous revue et comme l'année précédente, 0,15%, soit CHF 5 469 420 (année précédente CHF 4 937 235) ont été imputés aux capitaux épargne pour les frais non couverts de la fondation.

Fin 2021, un prélèvement de 0,10% en faveur de la caisse de prévoyance Rentes 1 a en outre été effectué comme l'année précédente: CHF 3 503 175 (année précédente CHF 3 162 210).

Le bureau administratif gère les comptes d'espèces et les placements sur le marché monétaire en fonction des flux financiers prévisibles. Les comptes bancaires chez UBS Switzerland AG affichaient un solde de CHF 72 930 611 (année précédente CHF 186 380 786) au 31 décembre 2021.

6.8 Commentaire sur les frais de gestion de fortune

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Pools de la fondation		
Pool 0	111 064 644	50 933 046
Pool 20	2 010 098 547	2 031 806 070
Pool 35	1 061 862 415	805 347 678
Pool 50	85 131 568	56 595 519
Pool Rentes 1	1 121 541 946	1 258 699 053
Pool Rentes 2	318 811 551	–
Pool Réserves de cotisations des employeurs Pools 0 à 50	45 224 145	46 039 212
Réserves de cotisations des employeurs Fonds marché monétaire	2 198 769	1 692 469
Total placements de fortune transparents	4 755 933 585	4 251 113 047
Placements de fortune non transparents selon l'article 48a al. 3 OPP 2	–	–
Total placements de fortune des pools de la fondation	4 755 933 585	4 251 113 047
Part des placements de fortune transparents (quote-part de transparence des coûts)	100%	100%
Clients avec placements de fortune individuels Total des placements de fortune transparents	1 503 758 685	1 364 863 571
Placements de fortune non transparents selon l'article 48a al. 3 OPP 2	100 546 500	28 284 969
Total des placements de fortune des clients avec placements de fortune individuels	1 604 305 185	1 393 148 540
Part des placements de fortune transparents (quote-part de transparence des coûts)	97,63%	97,97%
Total des placements de fortune	6 360 238 770	5 644 261 587
Part des placements de fortune transparents (quote-part de transparence des coûts)	98,42%	99,50%
Frais de gestion de fortune directement comptabilisés		
Honoraires du Comité de placement	110 799	110 791
Complementa SA (conseil)	166 461	215 944
Conseil et gestion de fortune en général	48 718	54 783
Frais bancaires	684 188	655 853
Total des frais de gestion de fortune directement comptabilisés	1 010 166	1 037 371
Total de tous les frais pour les placements collectifs	27 068 253	25 379 180
TER Pool 0	0,53%	0,50%
TER Pool 20	0,45%	0,41%
TER Pool 35	0,45%	0,40%
TER Pool 50	0,44%	0,40%
TER Pool Rentes 1	0,37%	0,37%
TER Pool Rentes 2	0,13%	n/a
TER Réserves de cotisations des employeurs Fonds marché monétaire	0,09%	0,09%
TER moyen de tous les pools directement gérés par GEMINI	0,36%	0,36%
TER moyen de tous les clients avec placements de fortune individuels ¹⁾	0,42%	0,57
Total des frais de gestion de fortune inscrits au compte d'exploitation	28 078 418	26 416 551
Total des frais de gestion de fortune en % des placements de fortune transparents	0,44%	0,47%

¹⁾ Wert 2020 wurde angepasst an das geänderte Berechnungsschema 2021.

Liste des placements de fortune non transparents à la date de clôture du bilan (clients avec placements de fortune individuels) ¹⁾

ISIN/Valor ²⁾	Prestataire	Nom du produit	Nombre de parts	Cours en CHF	Valeur de marché au jour de référence CHF	en % de la fortune de prévoyance
CH1123992021	AWI INDEHD CHF	AWi InDEHD CHF	3 030,041	990,06	2 999 922	2,984%
IE00BKQN5P27	CRO ALP CHF-I-ACC	Cro Alp LGT Mul	919,118	1 095,55	1 006 937	1,001%
ZZ302_617163 ³⁾	HERMES WORLD USD	Hermes World USD	271,563	0,00	0	0,000%
ZZ302_MEIF4-COM	MACQUARIE EUROP. INFRASTR. FDS MEIF4-COM	MACQUARIE EUROP. INFRASTR. FDS MEIF4-COM	3 000 000,000	0,75	2 243 408	2,231%
ZZ302_MEIF4-UCO	MACQUARIE EUROP. INFRASTR. FDS MEIF4-UCO	MACQUARIE EUROP. INFRASTR. FDS MEIF4-UCO	-205 964,000	1,04	-213 412	-0,212%
ZZ302_MEIF6-COM	MACQUARIE EUROP. INFRASTR. FDS MEIF6-COM	MACQUARIE EUROP. INFRASTR. FDS MEIF6-COM	3 000 000,000	1,10	3 313 481	3,295%
ZZ302_MEIF6-UCO	MACQUARIE EUROP. INFRASTR. FDS MEIF6-UCO	MACQUARIE EUROP. INFRASTR. FDS MEIF6-UCO	-992 702,540	1,04	-1 028 598	-1,023%
ZZ302_MEGG-CIF-COM	MACQUARIE EVERBR. G. CHINA INFRASTR. LP COM	MACQUARIE EVERBR. G. CHINA INFRASTR. LP COM	1 000 000,000	0,77	774 150	0,770%
ZZ302_MEGG-CIF-UCO	MACQUARIE EVERBR. G. CHINA INFRASTR. LP UCO	MACQUARIE EVERBR. G. CHINA INFRASTR. LP UCO	-82 259,040	0,91	-74 950	-0,075%
ZZ302_MIGS II - COM	MIRA Infrastructure Gl. Sol. II LP - COM	MIRA Infrastructure Gl. Sol. II LP - COM	6 000 000,000	0,95	5 714 408	5,683%
ZZ302_MIGS II - UCO	MIRA Infrastructure Gl. Sol. II LP - UCO	MIRA Infrastructure Gl. Sol. II LP - UCO	-1 696 011,180	0,91	-1 545 321	-1,537%
ZZ302_PG_PK_2020 C	PARTNERS GROUP PK L.P. INC.	PARTNERS GROUP PK L.P. INC.	64 564 270,430	1,50	96 744 136	96,218%
ZZ302_PG_PK_2020 CUC	PARTNERS GROUP PK L.P. INC./UNF	PARTNERS GROUP PK L.P. INC./UNF	-17 053 909,950	1,00	-17 053 910	-16,961%
ZZ302_210000CUC	PG SEC.2004 L.P. ZEICHNUNG: EUR UNFUNDED	Partners Gr Pr	-24 250,000	1,04	-25 127	-0,025%
ZZ302_2210000C	PG SECONDARY 2004 L.P. ZEICHNUNG: EUR	Partners Gr Pr	400 000,000	0,06	25 127	0,025%
BMG7060P1095	PG3 Ins Fin Opp CHF	AAA Alt MS Opp	4 611,808	1 113,36	5 134 618	5,107%
BMG706131072	PG3 SPCLT USD PNV-A	PG3 Trd Fin Fd	1 898,974	1 118,95	2 124 851	2,113%
CH0522933396	TC BSK CALLB LUKB	Luzerner KB	4 300,000	94,60	406 780	0,405%

¹⁾ Les produits énumérés correspondent à des investissements récents pour lesquels il n'y a pas encore de TER révisé à la date de clôture du bilan.

²⁾ N° ISIN partiellement inconnu

³⁾ Ce produit résulte d'une faillite. Un dividende de faillite ne peut donc pas être exclu.

6.9 Commentaire sur les placements auprès de l'employeur et sur les réserves de cotisations des employeurs

Les créances envers les employeurs concernent des avoirs sur les comptes courants réalisables à court terme (comptes débiteurs) totalisant CHF 22 362 084, et compensées durant le premier trimestre de l'année suivante. La limite de 20% de la fortune totale de la caisse de prévoyance n'est pas dépassée au cas par cas. Les employeurs versent les cotisations mensuellement, ce qui évite de trop grandes créances. Réserves de cotisations des employeurs sans renonciation à l'utilisation uniquement.

	2021 CHF	2020 CHF
Réserves de cotisations de l'employeur au 1 ^{er} janvier	72 860 955	72 677 723
Attribution ¹⁾	3 249 424	8 376 355
Utilisation ¹⁾	-25 926 281	-10 943 678
Intérêt	2 526 167	2 750 556
Total réserves de cotisations de l'employeur au 31 décembre	52 710 264	72 860 955

¹⁾ Comprend aussi divers transferts de capitaux internes et des transferts dans la réserve de fluctuations de valeurs

7. EXPLICATIONS RELATIVES À D'AUTRES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

7.1 Créances

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Avoirs de primes auprès de Swiss Life	109 796	115 353
Avoirs de primes auprès de Zurich	131 057	147 816,8
Total	240 853	263 169
Avoirs auprès de Swiss Life du contrat spécial d'une caisse de prévoyance	6 352 665	5 749 976
Avoirs de personnes affiliées auprès de leur institution de prévoyance précédente	8 479 819	2 630 793
Demande de remboursement de prestations de rentes	73 616	98 488
Avoirs auprès de créanciers (engagements à court terme)	0	–
Créances sur les contributions et prestations qui ne peuvent être facturées que l'année suivante	16 912 999	18 374 891,45
Créance chez un client	15 300	15 300
Autres créances en cours d'année	136	11 679
Total	31 834 534	26 881 127

7.2 Compte de régularisation actif

Toutes les positions de régularisation ont été dissoutes au 1^{er} janvier 2021. Les positions suivantes ont entraîné des régularisations:

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Cotisations et prestations ne pouvant être comptabilisées que l'année suivante	214 839	108 571
Charges pour l'année suivante et/ou produits de l'année suivante pour l'année à clôturer déjà comptabilisés au niveau de la fondation et de la caisse de prévoyance	1 324 262	151 869
Total	1 539 101	260 440

7.3 Dettes

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Avoirs versés provenant de nouveaux contrats au 1.1 de l'année suivante	4 874 399	19 798 555
Versements en attente de prestations de sortie	67 270 323	86 083 035
Versements en attente de prestations en capital en cas de retraite ou de décès	31 146 969	34 185 777
Avoirs des comptes courants des employeurs affiliés envers la fondation	3 158 521	2 460 106
Prestation de libre passage et apports de l'année précédente ne pouvant être comptabilisés dans le capital épargne que l'année suivante	2 479 000	2 960 353
Avoirs du fonds de garantie LPP	1 098 935	1 100 801
Dettes envers les courtiers	2 153 358	2 290 473
Montants dus au bureau administratif	–	3 202 320
Dettes résultant de liquidations partielles	–	2 669 838
Autres dettes	12 091 402	3 825 015
Total	124 272 907	158 576 272

7.4 Compte de régularisation passif

Toutes les positions de régularisation ont été dissoutes au 1er janvier 2022. Les positions suivantes ont entraîné des régularisations:

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Au niveau de la fondation: prestations d'assurance du trimestre suivant déjà reçues	1 780 781	1 834 514
Au niveau des caisses de prévoyance: prestations d'assurance encore non facturées	3 035 975	18 804 227
Au niveau de la fondation: diverses dettes à court terme	33 000	33 000
Transactions sur titres de la comptabilité des titres comptabilisées au niveau de la fondation	13 931	48 798
Total	4 863 688	20 720 539

8. DEMANDES DE L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

Aucune

9. WEITERE INFORMATIONEN MIT BEZUG AUF DIE FINANZIELLE LAGE

9.1 Découvert/explications des mesures prises (art. 44 OPP 2)

Aucune caisse de prévoyance ne présentait de découvert au 31 décembre 2021.

9.2 Renonciation de l'employeur à utiliser la réserve de cotisations de l'employeur

Il n'existe actuellement aucune réserve de cotisations de l'employeur avec renonciation à l'utilisation.

9.3 Liquidations partielles/résiliations de contrat

Au 31 décembre 2021, des liquidations partielles étaient en suspens dans huit caisses de prévoyance.

À la suite de résiliations de contrat courant 2020, des capitaux de prévoyance ont été versés début 2021 à raison de CHF 142 639 922 au total.

9.4 Honoraires du Conseil de fondation et du Comité de placement

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Conseil de fondation	213 270	232 917
Comité de placement	110 799	110 791

9.5 Procédures judiciaires en cours

Des procédures judiciaires sont en cours avec les employeurs de trois caisses de prévoyance. Dans les trois cas, aucune conséquence financière n'est à attendre pour la fondation.

9.6 Rétrocessions

Dans les contrats passés avec GEMINI Fondation collective, les gérants de fortune s'engagent à notifier d'eux-mêmes et à verser à GEMINI Fondation collective (au plus tard jusqu'à la fin février de la nouvelle année) toutes les rétrocessions reçues pour l'année écoulée.

Il résulte du contrôle effectué auprès de tous les gérants de fortune (y compris les clients avec stratégie de placement individuelle) qu'en 2021, des rétrocessions à hauteur de CHF 786 759 ont été créditées directement aux diverses catégories de placement de GEMINI Fondation collective sous forme de rabais sur les coûts, de rémunérations pour la distribution et de commissions de portefeuille.

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN

Aucun



Ernst & Young SA
Aeschengraben 9
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
Téléfax: +41 58 286 86 00
www.ey.com/ch

Au Conseil de fondation de
GEMINI Fondation collective, Schwyz

Bâle, le 18 mai 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (page 17 à 42) de GEMINI Fondation collective, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend l'organisation, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e, al. 1, LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous



estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales relatives à l'agrément (art. 52b LPP) et à l'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c, al. 1, LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié

- ▶ si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- ▶ si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- ▶ si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales ;
- ▶ si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté et la divulgation des conflits d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- ▶ si les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- ▶ si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- ▶ si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Ernst & Young SA
 Stefan Weuste
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

 Pascal Nikles
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé

